

La migration des amphibiens dans le canton de Fribourg

Action de sauvetage

Rapport annuel 2026



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA



Résumé

L'action de sauvetage des amphibiens 2026 a commencé le 9 février et s'est terminée le 20 avril. Au total, 26'732 amphibiens ont été sauvés par environ 140 bénévoles œuvrant le long des 15 barrières réparties dans le canton de Fribourg. Ces dernières ont été placées dans des zones où la migration des amphibiens entre en conflit avec le trafic routier. Elles permettent d'intercepter les individus lors de leur migration printanière depuis leur habitat terrestre jusqu'à leur site de reproduction (plan d'eau) et de les faire traverser la route en toute sécurité. Cette année, la pose des barrières a commencé la deuxième semaine de février. Une première vague de migration des amphibiens a ainsi pu être interceptée autour de la fin du mois. Une deuxième vague de migration a eu lieu autour de la moitié du mois de mars, qui a été caractérisé par des fluctuations climatiques avec des périodes humides et avec des températures douces et des périodes très sèches avec des températures hivernales. Une faible migration a été enregistrée pendant le mois d'avril, avec une dernière petite vague de migration autour de la moitié du mois.

Table des matières

1.	Introduction.....	1
1.1	Généralités.....	1
1.2	Espèces visées par l'action de sauvetage	1
1.3	Durée de l'action	4
1.4	Encadrement des bénévoles	5
2.	Résultats.....	6
2.1	Résultats globaux	6
2.2	Résultats par barrière.....	9
2.2.1	Les Bugnons.....	9
2.2.2	Courlevon.....	11
2.2.3	Echarlens	13
2.2.4	Enney.....	15
2.2.5	Ferpicloz.....	18
2.2.6	Grandsivaz.....	22
2.2.7	La Neirigue.....	24
2.2.8	Lentigny	28
2.2.9	Magnedens	30
2.2.10	Rohrmoos	33
2.2.11	Schwarzsee	35
2.2.12	Seedorf	37
2.2.13	Villaraboud.....	39
2.2.14	Villarimboud	41
2.2.15	Waldegg	43
3.	Discussion.....	45
4.	Perspectives.....	47
5.	Remerciements.....	49

1. Introduction

1.1 Généralités

Contrairement aux idées répandues, la majorité des amphibiens ne passent qu'une partie de l'année dans des zones humides (étangs, marais, etc.). La plupart des espèces, vivent en milieu forestier durant presque toute l'année. En hiver, ils hibernent et s'abritent du gel en se cachant sous un tronc d'arbre, un tas de feuilles ou entre des racines. Ce n'est qu'à partir de la fin du mois de février, lorsque les températures dépassent les 4°C par temps pluvieux ou les 8°C par temps sec, que les amphibiens entament leur migration essentiellement nocturne vers un plan d'eau afin de s'y reproduire.

Cette migration est lente et dangereuse et en Suisse, le déplacement est souvent rendu compliquée par des facteurs humains. En effet, il arrive que le couloir de migration traverse une route, ce qui augmente drastiquement la mortalité d'animaux autrement en bonne santé. Même par faible trafic (10 voitures / heure), 50% des amphibiens risquent de périr pendant leur traversée de la route. Sur les routes plus fréquentées (1 voiture / minute) ce taux augmente à 90%.

Ce constat nous fait prendre conscience de l'importance de la pose de barrières, le long des routes du canton de Fribourg, afin de remédier à ce problème. Ce dispositif temporaire empêche les amphibiens de traverser la route par leurs propres moyens. Une bande de plastique de 40cm de haut est déroulée sur une distance allant de 200m à 700m selon le site (tab. 1) et des seaux sont enterrés tous les 15-20m. Ainsi, les amphibiens qui atteignent ces obstacles durant leur migration, longent la barrière jusqu'à tomber dans les seaux. Tous les matins, et parfois aussi le soir, des bénévoles se chargent d'aller récolter, compter et déterminer les amphibiens piégés dans les seaux avant de les déposer de l'autre côté de la route.

1.2 Espèces visées par l'action de sauvetage

Sur les quatorze espèces d'amphibiens que compte le canton de Fribourg, sept, dont le groupe des Grenouilles vertes, sont ciblées par les actions de sauvetage printanières. Il s'agit du **Crapaud commun** (*Bufo bufo*), de la **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*), du **complexe des Grenouilles vertes** (*Pelophylax sp.*), du **Triton alpestre** (*Ichthyosaura alpestris*), du **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*), du **Triton lobé** (*Lissotriton vulgaris*) et enfin du **Triton crêté** (*Triturus cristatus*).

Toutes ces espèces ont la particularité d'avoir une migration « aller » relativement synchronisée, se déroulant dans un laps de temps relativement court (de février à mi-avril). La migration « retour » se déroule sur une période beaucoup plus étalée dans le temps. Les premiers amphibiens à revenir vers leur milieu forestier migrent directement après la ponte des œufs (début mars), tandis que les derniers peuvent migrer jusqu'à la fin de l'été (fin septembre). Une mobilisation prolongée des bénévoles couvrant également le retour de la migration n'est ainsi pas envisageable. Pour cette raison, l'action de sauvetage des amphibiens prend en charge uniquement la migration vers le milieu de reproduction.

Cependant, afin de faciliter la migration tout le long de la saison, certaines routes à grand trafic ont été équipées de crapauducs. Ces tunnels passant sous la route permettent aux amphibiens

de la traverser à tout moment et en toute sécurité par leurs propres moyens. Cette alternative, bien qu'onéreuse, est la plus pratique étant donné qu'elle ne nécessite pas la mobilisation de bénévoles et qu'elle est permanente. Cette solution offre la possibilité de ne pas manquer le début ou la fin de la migration « aller » et d'également assurer la protection des amphibiens au retour.

Il est à noter que lors des relevés de terrain, aucune distinction n'est faite entre le Triton palmé et le Triton lobé, les femelles de ces espèces étant parfois difficilement différenciables. La présence du Triton lobé, plus rare que le Triton palmé, est néanmoins connue pour les sites de Les Bugnons, Grandsivaz, Magnedens, Waldegg et Villaraboud. Pour le Triton crêté, espèce la plus rare ciblée par l'action, des photos sont demandées aux bénévoles de toutes les barrières, sauf à Grandsivaz et à Waldegg, où la présence de l'espèce est récurrente. Les photos peuvent ainsi être validées par un biologiste spécialisé. Cette étape supplémentaire est justifiée par le fait que certains individus sont confondus avec le Triton lobé.

En 2026, quinze barrières ont été posées dans le canton de Fribourg (fig. 1). La localisation précise des différentes barrières peut être consultée sur le site internet maps.geo.fr.ch (thème « Nature et Paysage », « Biotopes », « Sites de reproduction des batraciens », « Emplacement des barrières à batraciens »). Les barrières ont été montées par les équipes du VAM (Association pour des mesures actives sur le marché du travail) basée à Düringen, par la corporation forestière Glâne-Farzin et par des équipes de requérants d'asile encadrées par l'ORS Service AG. Aucune barrière a été mise en place par les candidats chasseurs cette année.

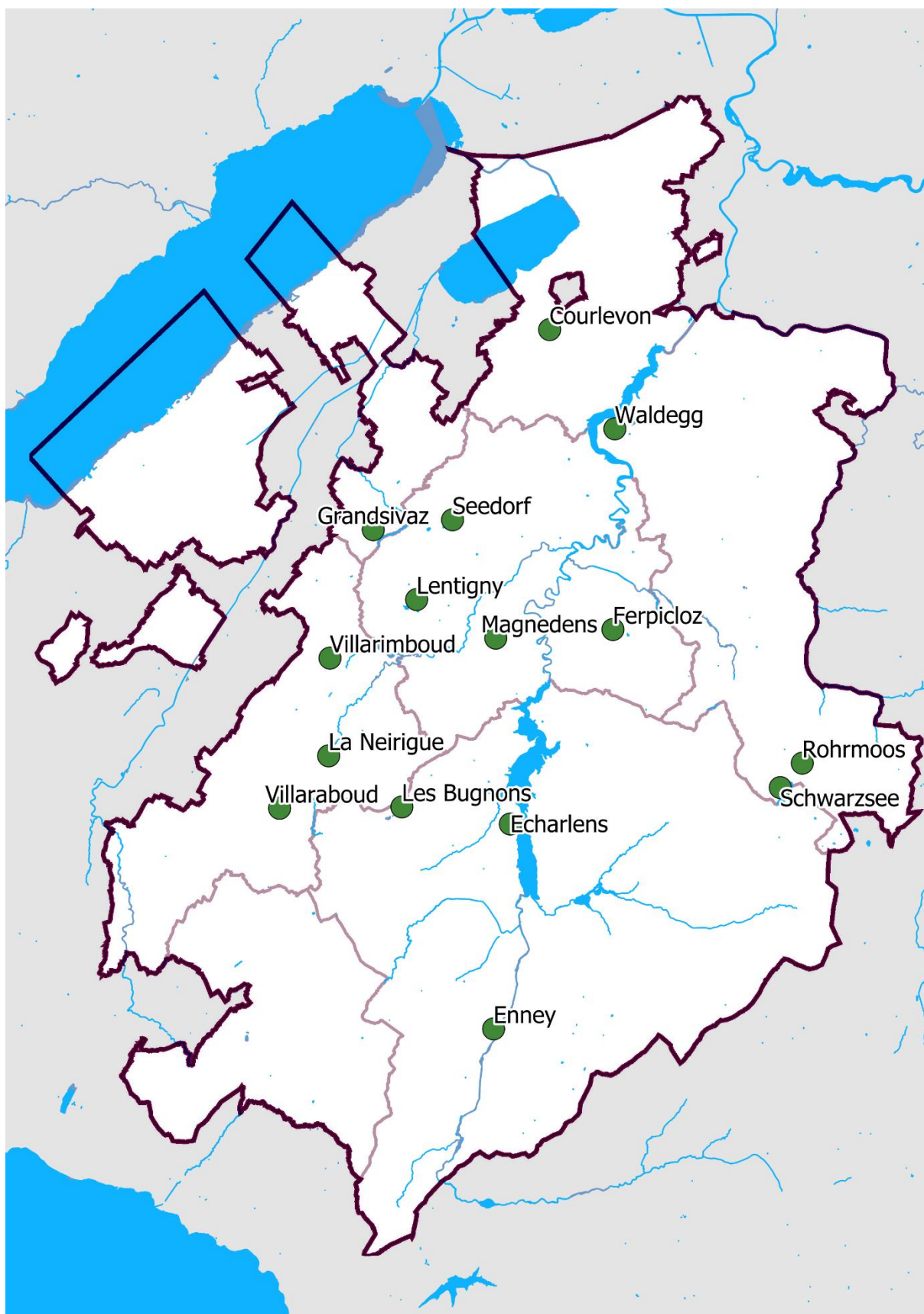


Figure 1 - Localisation des barrières à amphibiens dans le canton de Fribourg en 2026.

1.3 Durée de l'action

La mise en place des barrières a débuté le 10 février et s'est étirée jusqu'au 26 février. Le démontage s'est déroulé entre le 8 et le 20 avril 2026 (tab. 1). Les premières barrières à avoir été démontées sont celles de Courlevon, alors que les dernières sont celles de Rohrmoos et de Schwarzsee.

Tableau 1 : Caractéristiques des barrières

Site	Route	Long. approx.	Nb de seaux	Premier contrôle	Dernier contrôle
Les Bugnons	Route communale	600 m	49	27.02.2026	15.04.2026
	Marsens – Romanens				
Courlevon	Route communale	230 m	14	12.02.2026	08.04.2026
	Courlevon – Coussiberlé				
Echarlens	Route cantonale	430 m	45	14.02.2026	10.04.2026
	Riaz – Corbières				
Enney	Route cantonale	710 m	51	17.02.2026	12.04.2026
	Bulle – Château-d'Oex				
Ferpicloz	Route communale	620 m	43	13.02.2026	14.04.2026
	Ferpicloz – Senèdes (2 côtés de la route)				
Grandsivaz	Route communale	230 m	25	12.02.2026	15.04.2026
	Montagny – Grandsivaz				
La Neirigue	Route communale	460 m	45	10.02.2026	13.04.2026
	Grangettes – La Neirigue (2 côtés de la route)				
Lentigny	Route communale	400 m	27	11.02.2026	16.04.2026
	Cottens - Lentigny				
Magnedens	Route communale	400 m	36	11.02.2026	16.04.2026
	Magnedens–Posat				
Rohrmoos	Route cantonale	180 m	16	27.02.2026	20.04.2026
	Plaffeien – Schwarzsee				
Schwarzsee	Route cantonale	300 m	24	27.02.2026	20.04.2026
	Schwarzsee – Schwarzsee Bad				
Seedorf	Route communale	630 m	48	13.02.2026	09.04.2026
	Avry – Noréaz				
Villaraboud	Route communale	230 m	13	11.02.2026	14.04.2026
	Vuisternens-devant-Romont – Villaraboud				
Villarimboud	Route communale	380 m	28	12.02.2026	13.04.2026
	Villaz-Saint-Pierre – Villarimboud				
Waldegg	Route communale	250 m	25	10.02.2026	15.04.2026
	Ottisberg – Räsch				

1.4 Encadrement des bénévoles

L'encadrement des bénévoles qui interviennent aux barrières est assuré par quatre responsables régionaux : Noémie Kilchoer, responsable des barrières du sud du canton, le parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut qui s'occupe de la barrière d'Enney, le parc naturel du Gantrisch qui s'occupe des barrières de Rohrmoos et Schwarzsee et par Giorgia Ferretti responsable des barrières au nord du canton. Cette dernière est mandatée par la Section nature et paysage du Service des forêts et de la nature (SFN) pour coordonner l'action.

Pour chaque barrière, un planning est établi en fonction des disponibilités et des envies des bénévoles. Les nouveaux bénévoles sont formés au fonctionnement de la barrière ainsi qu'à la détermination des différentes espèces par les responsables régionaux. Traditionnellement, une soirée est organisée chaque année au mois de juin afin de remercier les bénévoles pour leur engagement, de clôturer l'action, d'approfondir leurs connaissances sur différentes thématiques liées aux amphibiens et de partager un moment convivial. La soirée des bénévoles 2026, s'est déroulée le 17 juin, à Farvagny, avec une présentation menée par Baptiste Pasquier de JPF Gravières, sur les aménagements qui ont été mis en place dans la gravière de Grands Champs pour favoriser la nature et les amphibiens. La soirée s'est terminée avec une excursion dans les sites de reproduction des amphibiens aménagés dans la gravière de Grands Champs et alentours. Par ailleurs, Giorgia Ferretti a quitté ses fonctions après six ans passés à la direction de la planification globale.

2. Résultats

2.1 Résultats globaux

Cette année, 26'804 amphibiens ont pu traverser les routes en toute sécurité grâce aux bénévoles. En Suisse, les espèces d'amphibiens les plus répandues sont le Crapaud commun, la Grenouille rousse et le Triton alpestre. Ces mêmes espèces sont également les plus représentées dans les relevés de l'action de cette année (tab. 2 ; fig. 2).

Tableau 2 - Abondance des espèces pour l'ensemble de l'action.

Nom commun	Nom latin	Nombre total relevés	Abondance relative
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	7'212	26.91%
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	11'223	41.98%
Grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp.</i>	505	1.89%
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	6'075	22.73%
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	1'777	6.65%
Triton lobé	<i>Lissotriton vulgaris</i>		
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	12	0.04%
Total		26'804	100%

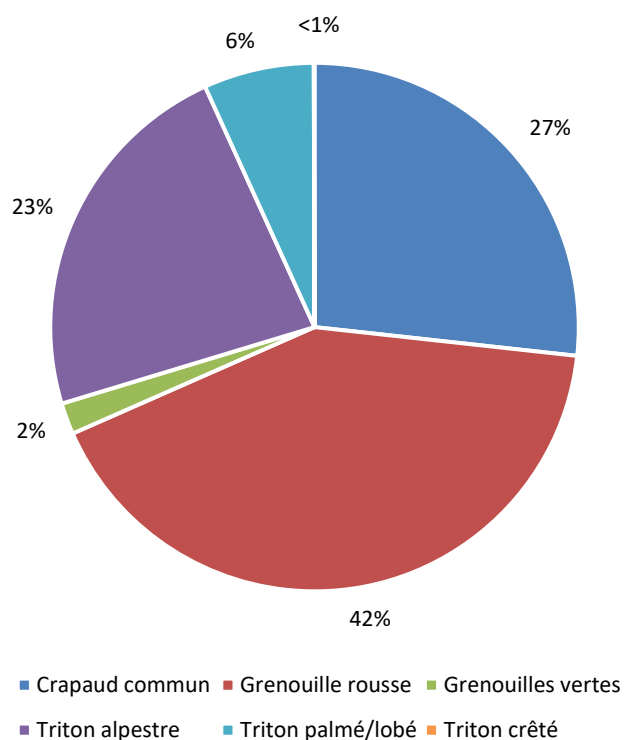


Figure 2 - Abondance relative des espèces sur l'ensemble de l'action. La part du Triton crêté n'est pas suffisamment importante pour apparaître sur la figure.

Le tableau 3 et la figure 3 illustrent les différences d'abondance des espèces entre les sites de l'action. On distingue des différences notables entre les sites. Sur les sites de Grandsivaz et de Waldegg, sept espèces sont présentes, tandis que seulement deux espèces sont observées sur le site de Courlevon. De plus, certains sites présentent une grande diversité d'espèces, alors que d'autres sont fortement dominés par une espèce (Figure 3). Ces variations dépendent essentiellement des caractéristiques des différents sites de reproduction d'amphibiens et il est à noter que la présence de poissons est un facteur limitant considérable pour la diversité des espèces d'amphibiens. En effet, les poissons se nourrissent des œufs et des larves des amphibiens, ce qui a comme conséquence de grandement limiter leur population, voire de mener à leur disparition du plan d'eau. Toutefois, les œufs et têtards du Crapaud commun sont toxiques pour la plupart des poissons et sont donc moins impactés que les autres espèces.

Tableau 3 - Nombre d'individus relevés sur chaque site, par espèce, pour l'ensemble de l'action.

Site	Crapaud commun	Grenouille rousse	Grenouilles vertes	Triton alpestre	Triton palmé/lobé	Triton crêté	TOTAL
Les Bugnons	1'118	98	28	779	124	0	2'147
Courlevon	88	7	0	1	0	0	96
Echarlens	20	18	1	6	0	0	45
Enney	160	8	0	16	0	0	184
Ferpicloz nord	1'127	2	0	16	0	0	1'145
Ferpicloz sud	83	1	0	2	0	0	86
Grandsivaz	25	36	136	50	497	5	749
La Neirigue est	2'176	9'441	237	773	0	0	12'627
La Neirigue ouest	363	584	1	28	0	0	976
Lentigny	141	4	3	21	11	0	180
Magnedens	43	799	57	2'982	451	0	4'332
Rohrmoos	72	136	19	356	72	0	655
Schwarzsee	594	9	3	647	307	0	1'560
Seedorf	843	46	2	4	51	0	946
Villaraboud	12	11	1	177	0	0	201
Villarimboud	344	5	0	95	0	0	444
Waldegg	3	18	17	122	264	7	431
TOTAL	7'212	11'223	505	6'075	1'777	12	26'804

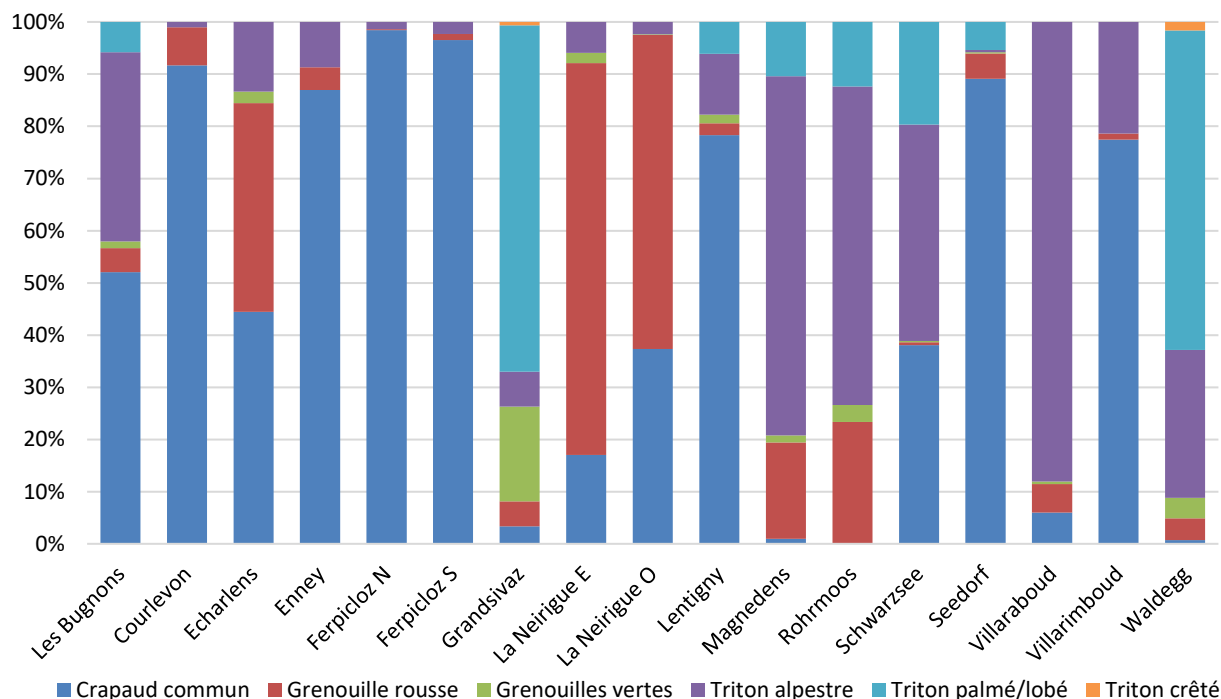


Figure 3 - Abondance relative des espèces, par site, pour l'ensemble de l'action.

2.2 Résultats par barrière

2.2.1 Les Bugnons

La barrière des Bugnons a été installée pour la deuxième fois en 2026. Elle est située le long de la route communale entre Marsens et Romanens, à 950m d'altitude. À l'exception du Triton crêté, toutes les espèces ciblées par l'action sont présentes à la barrière des Bugnons. Le Crapaud commun est l'espèce la plus présente avec 1'118 individus observés. Le Triton alpestre (779 individus), le Triton palmé/lobé (124 individus) et la Grenouille rousse (98 individus), représentent la deuxième moitié des espèces les plus représentées. Les Grenouilles vertes (28 individus) sont moins bien représentées (fig. 4). À noter que la présence du Triton lobé, espèce rare dans le canton, a pu être confirmée.

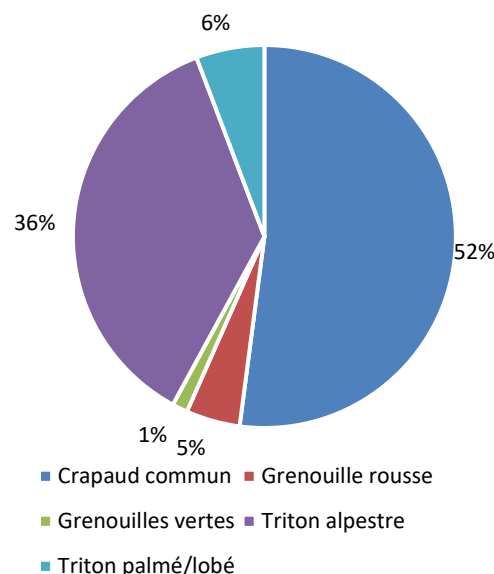


Figure 4 - Abondance relative des espèces présentes.

Une première importante vague de migration a été observée au début du mois de mars. Une deuxième vague a été observée au début du mois d'avril. Le pic de migration a été enregistré le 11 mars avec au total 282 Crapauds communs, 208 Tritons alpestres, 32 Grenouilles rousses, 22 Tritons palmés/lobés et une grenouille verte (fig. 5).

En 2025, la barrière a dû être démontée le 31 mars. Grâce aux négociations entreprises cette année avec un propriétaire, la mise en place de la barrière a pu être prolongée jusqu'à la moitié du mois d'avril. Ce qui a permis de ne pas louper la deuxième vague de migration (fig. 5). La barrière semble être idéalement placée selon la fig. 6. Cependant, malgré la prolongation du côté est, plusieurs individus ont été retrouvés dans les seaux qui se trouvent à l'extrémité. Comme la barrière est déjà longue, une ultérieure prolongation n'est pas prévue pour 2027. Le nombre d'individus secourus est très similaire à 2025, sauf pour les Grenouilles rousses où le nombre d'effectifs a fortement diminué (fig. 7).

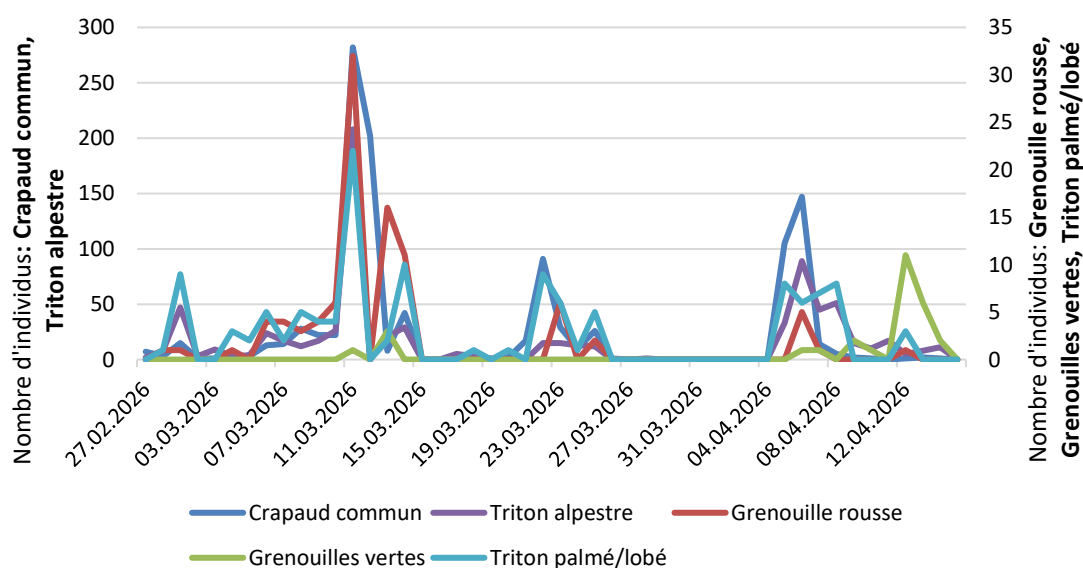


Figure 5 - Nombre d'individus par espèce et par date.

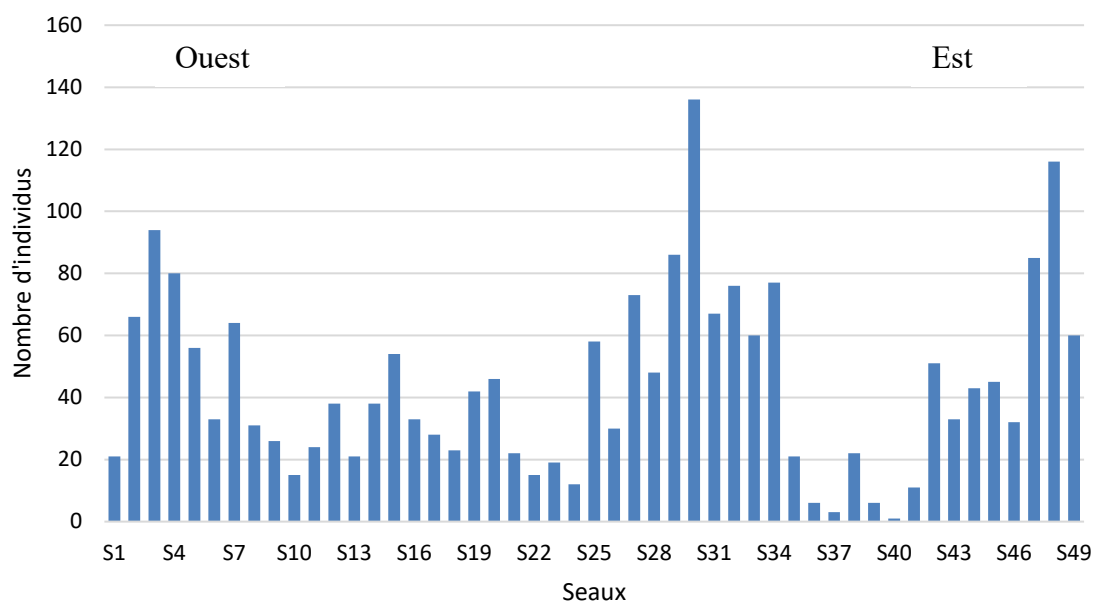


Figure 6 - Nombre d'individus par seau.

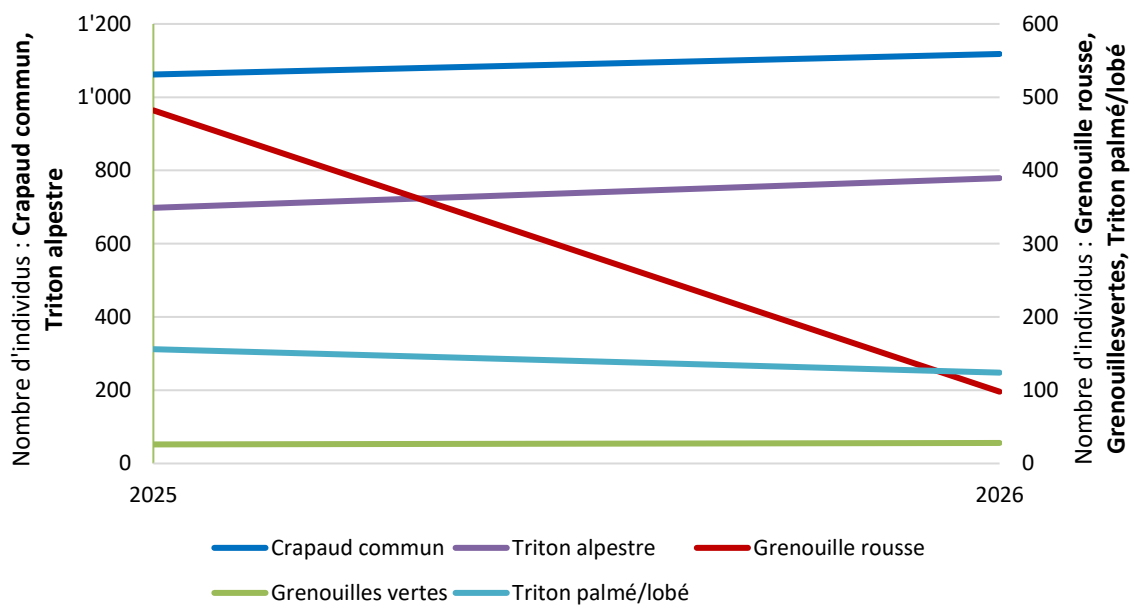


Figure 7 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.2 Courlevon

Trois espèces sont présentes le long de la barrière de Courlevon. Le Crapaud commun domine largement avec 88 individus recensés contre 7 pour la Grenouille rousse et un seul individu pour le Triton alpestre (fig. 8).

Une principale vague de migration de Crapauds communs a été observée à la fin du mois de février. Le pic a été enregistré le 25 février avec 18 Crapauds communs sauvés. À l'exception d'un Crapaud commun le 6 avril et le seul Triton alpestre sauvé le 5 avril, aucun individu a été sauvé à partir du 15 mars (fig.9).

La barrière semble être idéalement placée selon la fig. 10. Comme en 2025, des individus écrasés ont été observés sur la route entre la barrière et le site de reproduction (étang privé). Le tracé de la barrière n'a pourtant pas changé par rapport à 2025, puisque cela ne semble pas être la raison principale de cette mortalité. Les individus semblent rester coincés le long de la route de Coussiberlé lors de la migration de retour à cause du trottoir insurmontable. Des suivis lors des nuits avec une grande migration, sont envisagés pour 2027, afin de mieux comprendre la cause de cette mortalité. Le nombre total de Crapauds communs et de Grenouilles rousses a diminué par rapport à l'année passée. Les effectifs de Crapauds communs semblent être en diminution depuis le début de la mise en place de la barrière. Des travaux de rénovation de l'étang privé situé à l'ouest de la barrière, site de reproduction des espèces qui se trouvent à la barrière de Courlevon, ont été effectués entre 2023 et 2024. Grâce à ces travaux, les poissons qui étaient présents dans l'étang ont été éliminés, ce qui pourrait expliquer la baisse de Crapaud communs récentes à partir de 2018. Bien que les effectifs de Grenouilles rousses varient beaucoup d'une année à l'autre, semblent en hausse depuis la mise en place de la barrière (fig. 11).

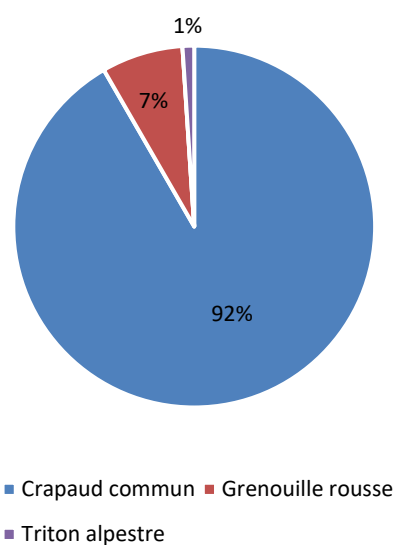


Figure 8 - Abondance relative des espèces présentes.

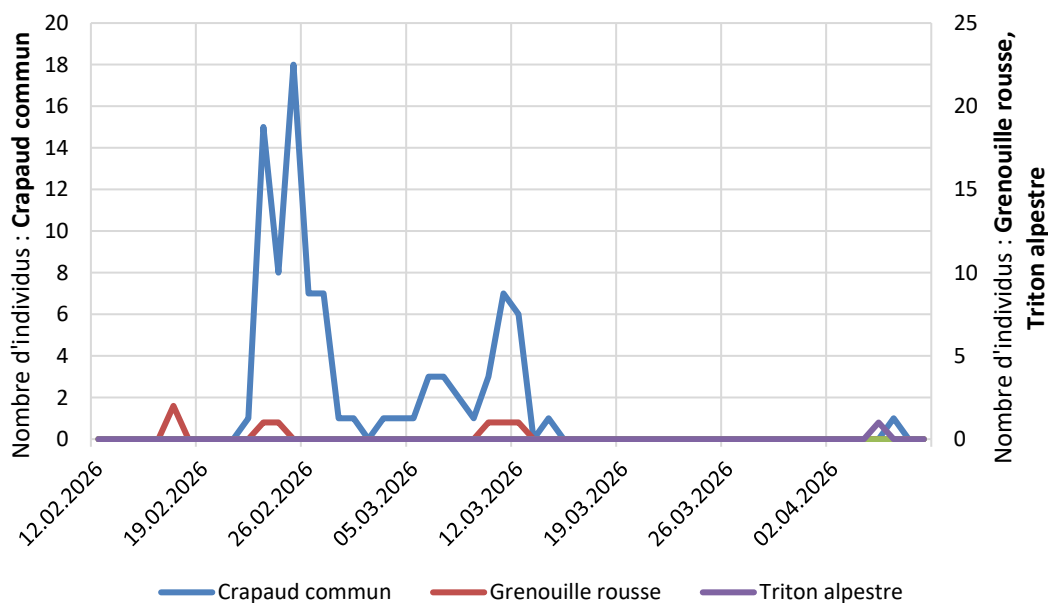


Figure 9 - Nombre d'individus par espèce et par date.

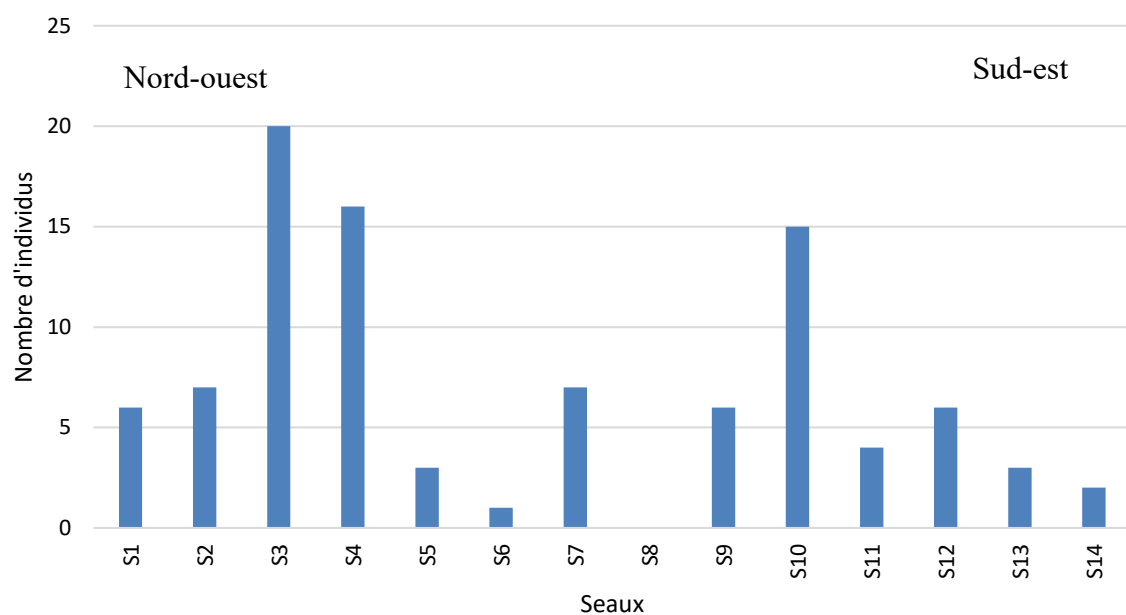


Figure 10 - Nombre d'individus par seau.

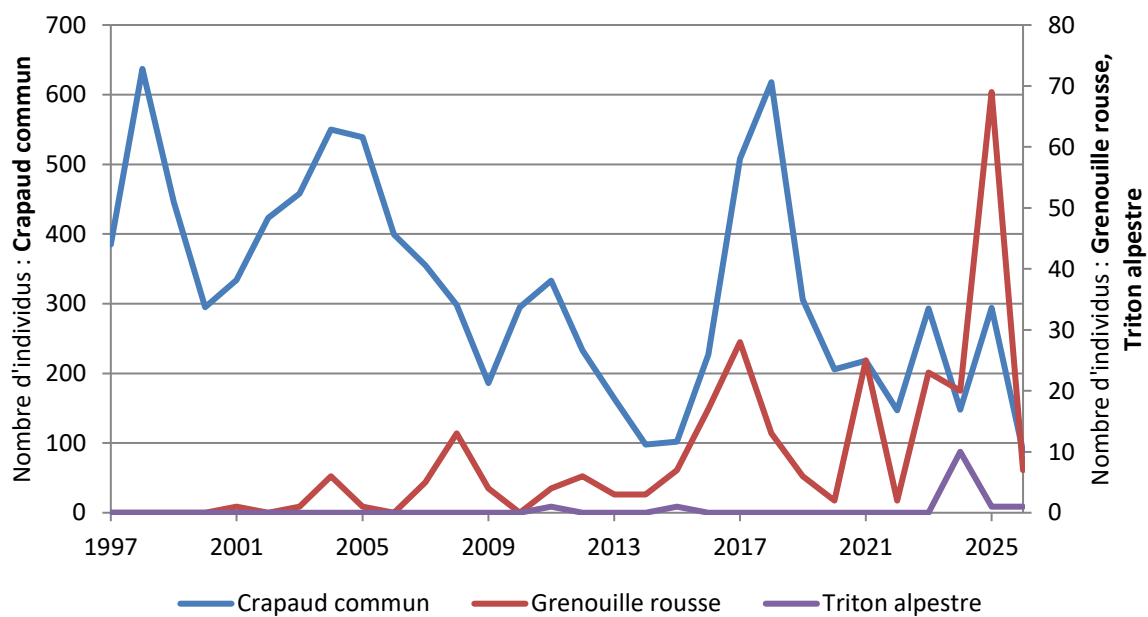


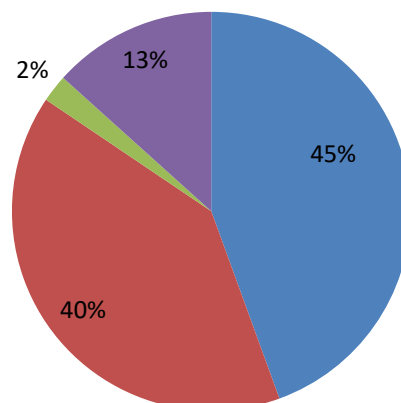
Figure 11 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.3 Echarlens

Quatre espèces d'amphibiens sont présentes sur le site d'Echarlens. Le Crapaud commun est l'espèce la plus présente avec 20 individus observés cette année. La Grenouille rousse, le Triton alpestre et les Grenouilles vertes ont été présents avec respectivement 18, 6 et un individus observés (fig. 12).

La migration s'est principalement déroulée entre la fin du mois de février et la première moitié du mois de mars avec un pic le 11 mars qui a compris 8 Crapauds communs et 15 Grenouilles rousses. Seuls un Crapaud commun et une Grenouille rousse ont été sauvés pendant le mois d'avril (fig. 13).

La barrière semble être idéalement placée. En effet, la plupart de la migration s'est passée en son centre et seuls quelques individus ont utilisé les extrémités (fig. 14). À l'exception de la Grenouille rousse, pour toutes les espèces présentes à la barrière, le nombre d'individus sauvés a baissé par rapport à 2025. Les Crapauds communs et les Tritons alpestres semblent être en baisse depuis 2018, alors que le nombre de Grenouilles rousses et de Grenouilles vertes semble être plus variable au cours des années (fig.15).



■ Crapaud commun ■ Grenouille rousse
■ Grenouilles vertes ■ Triton alpestre

Figure 12 - Abondance relative des espèces présentes.

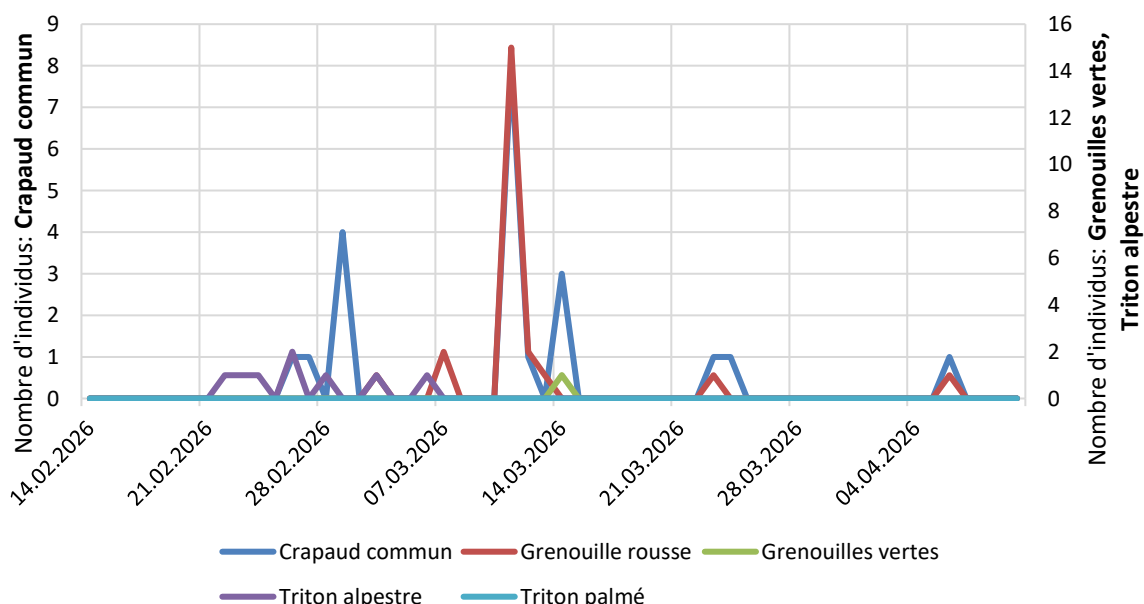


Figure 13 - Nombre d'individus relevés par espèce et par date.

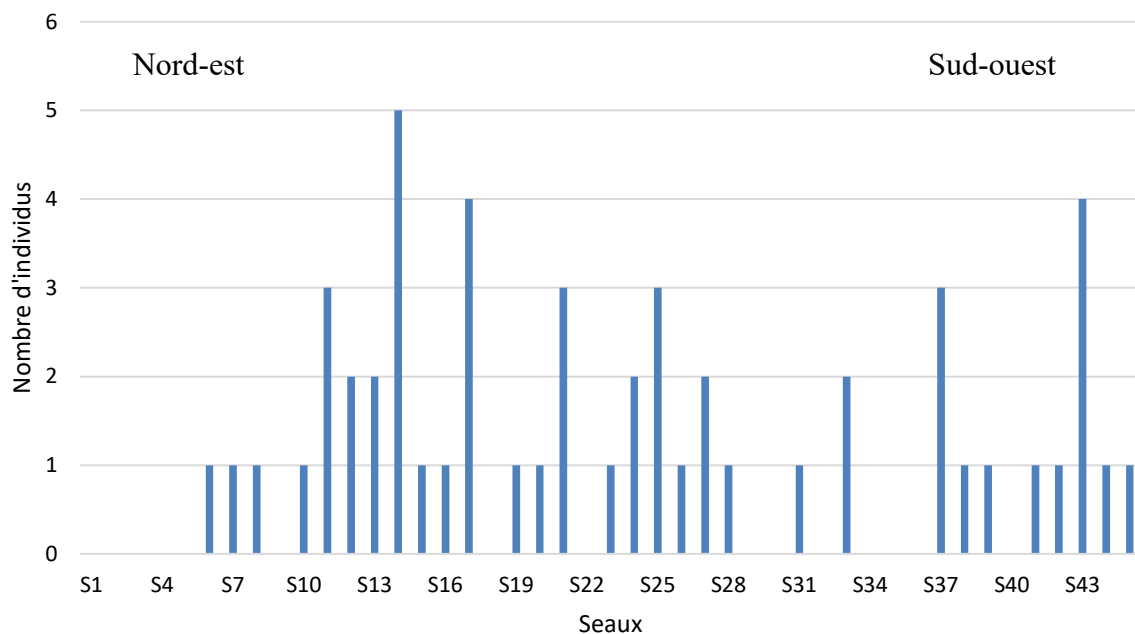


Figure 14 - Nombre d'individus par seau.

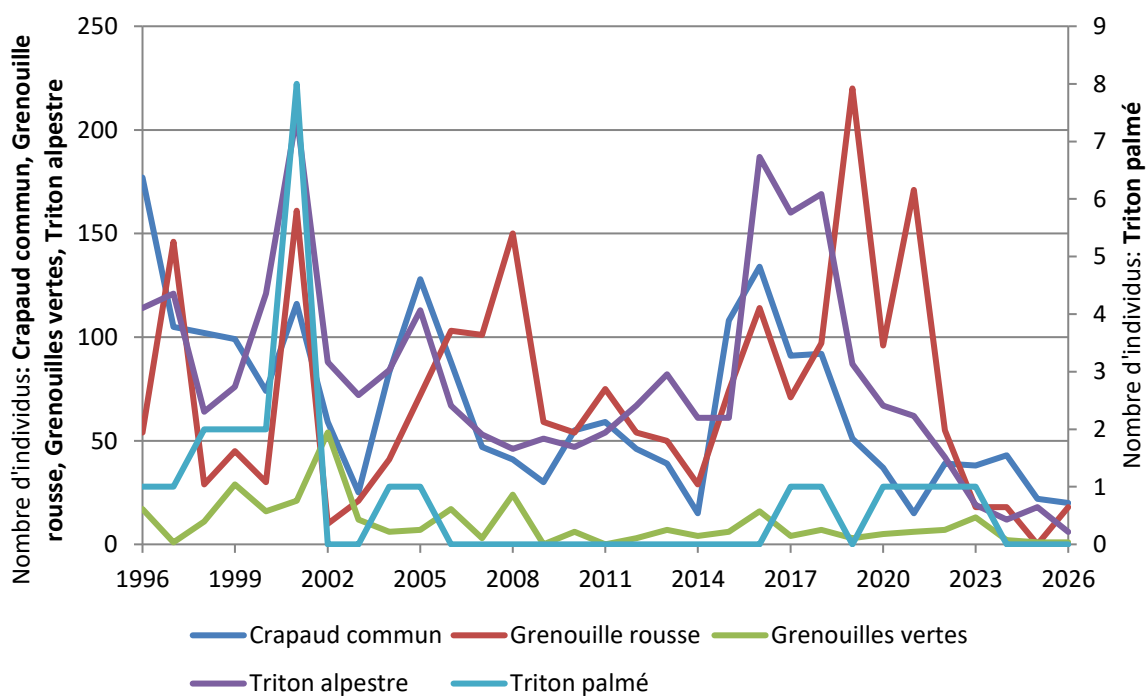


Figure 15 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.4 Enney

Le Crapaud commun est l'espèce la plus présente à Enney (160 individus). Seize Tritons alpestres et 8 Grenouilles rousses ont également été trouvés (fig. 16). Cette faible diversité d'espèces pourrait s'expliquer en partie par l'altitude assez élevée du site et par le climat préalpin. La présence probable de poissons dans le milieu de reproduction peut également expliquer la nette dominance du Crapaud commun.

Le plus grand pic de migration a eu lieu le 12 mars avec 25 Crapauds communs, 3 Grenouille rousse et un Triton alpestre sauvés. La migration s'est principalement déroulée entre la fin du mois de février et la première moitié du mois de mars. À partir du 15 mars, seulement 11 Crapauds communs et un Triton alpestre ont été sauvés (fig. 17).

La barrière semble être idéalement placée (fig. 18). Afin d'améliorer l'efficacité de la barrière et réduire le nombre de chutes de la falaise à côté de la propriété, le tracé a été modifié à partir de 2025 (fig. 19). Cependant, le nombre de Crapauds communs semble être en diminution depuis 2018. Les fluctuations importantes du nombre de Grenouilles rousses ne permettent pas de tirer de conclusions claires, le nombre d'effectifs des Tritons alpestres semble augmenter depuis 2022, lorsque les premiers individus de cette espèce ont été observés (fig.20).

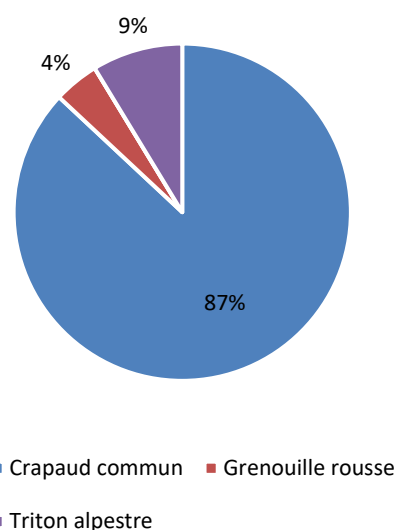


Figure 16 - Abondance relative des espèces présentes.

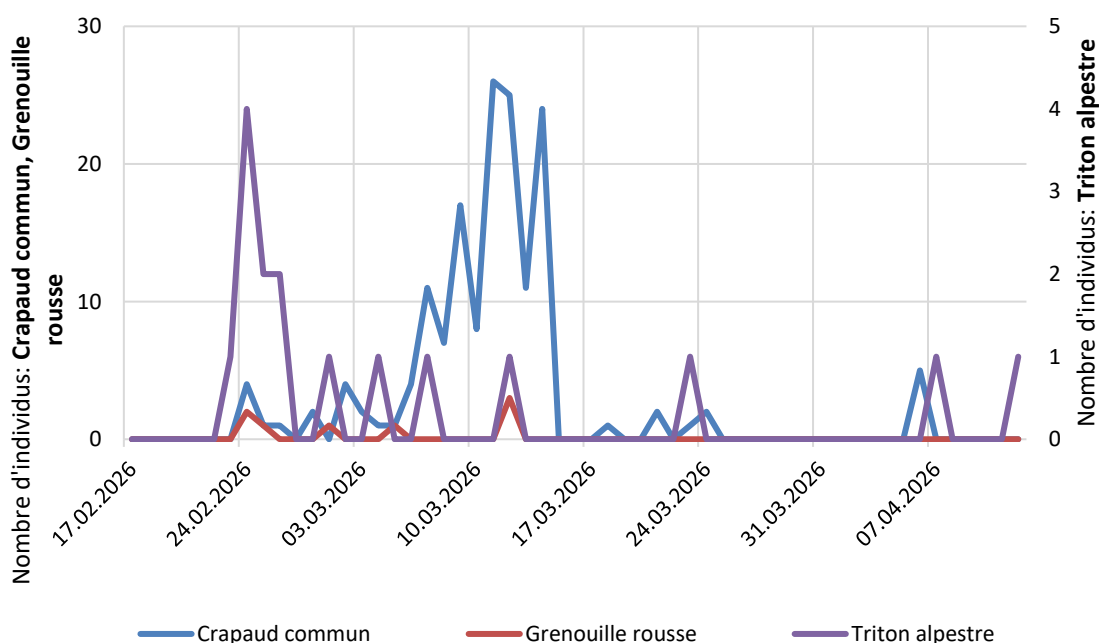


Figure 17 - Nombre d'individus par espèce et par date.

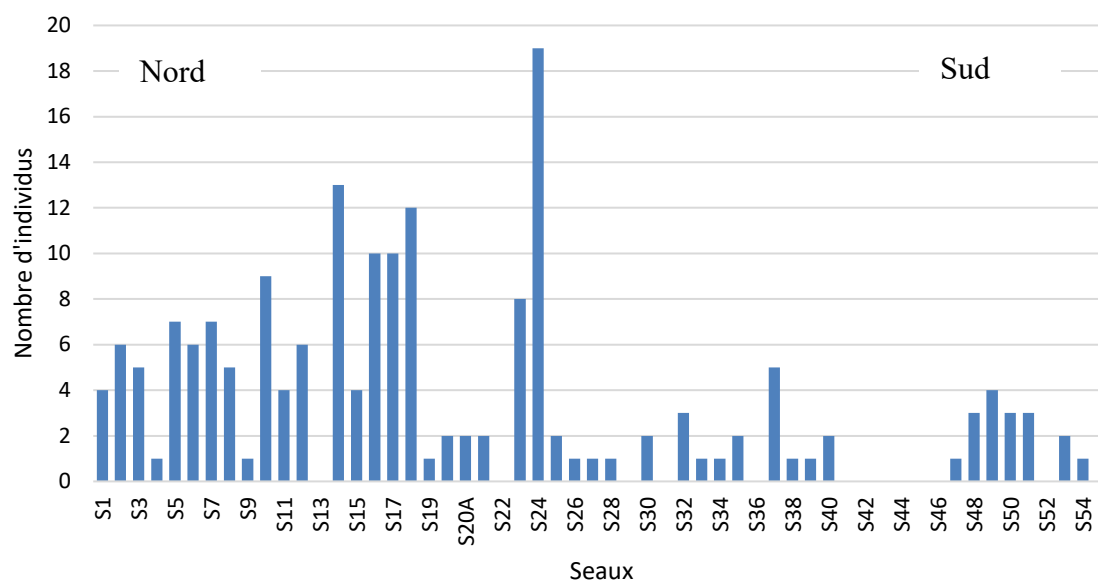


Figure 18 - Nombre d'individus par seau.

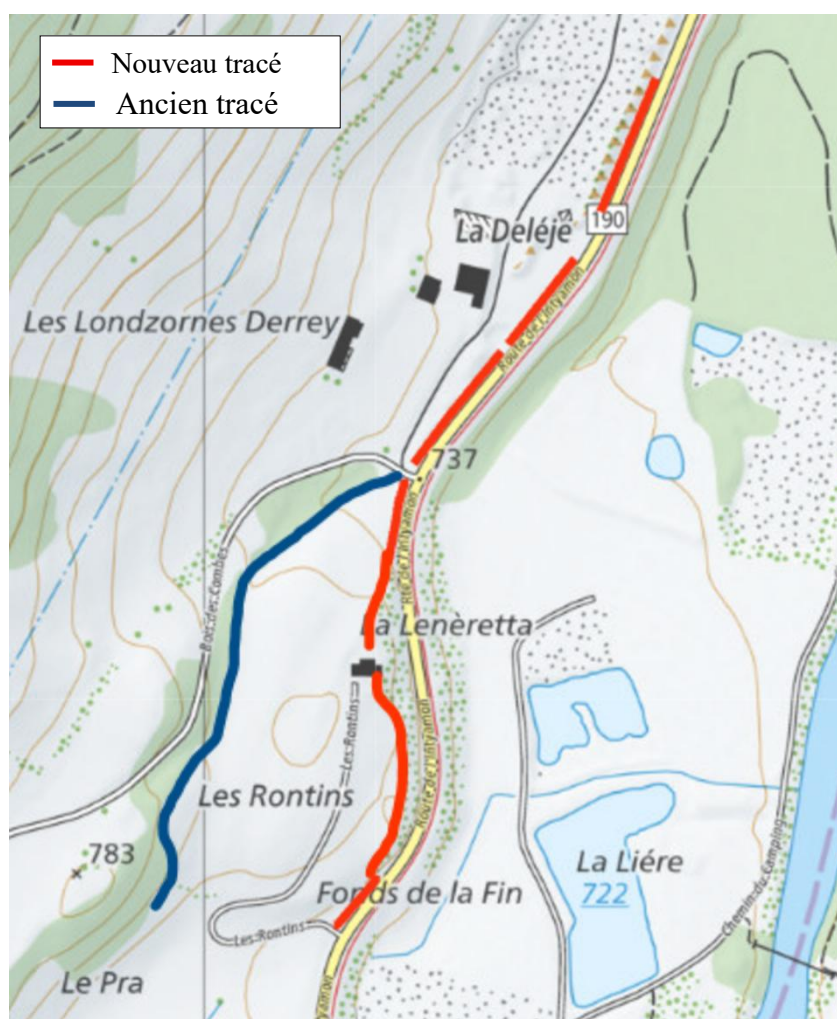


Figure 19 – Modification du tracé de la barrière de Enney depuis 2025.

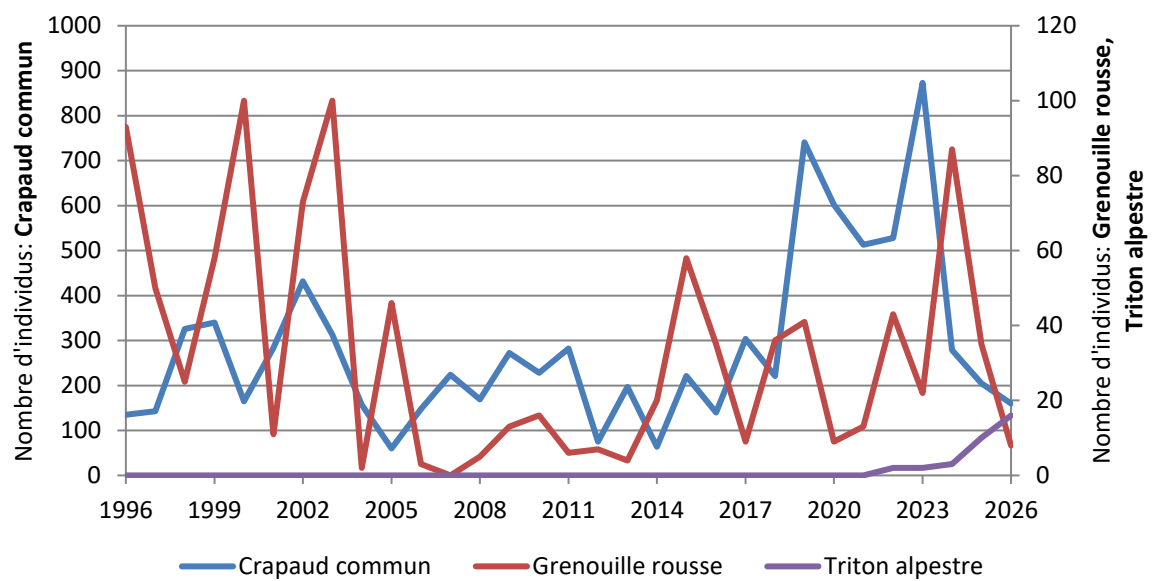


Figure 20 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.5 Ferpicloz

A Ferpicloz, des sites de reproduction se trouvent de chaque côté de la route ; la migration a donc lieu dans deux sens différents. Pour cela, deux barrières sont mises en place pour tenter de sauver un maximum d'individus des périls de la route : une au nord et une seconde au sud de la route. Les statistiques pour le site de Ferpicloz sont ainsi divisées en deux en suivant cette césure nord-sud.

2.2.5.1 Ferpicloz Nord

La quasi-totalité des amphibiens récoltés sur ce site sont des Crapauds communs (1'127 individus). Cette dominance peut être expliquée par la présence de poissons dans l'étang « Le Taconnet » utilisé par les amphibiens comme site de reproduction. Deux autres espèces sont également présentes sur cette barrière, bien qu'en très faible proportion : le Triton alpestre (16 individus) et la Grenouille rousse (2 individus ; fig. 21)

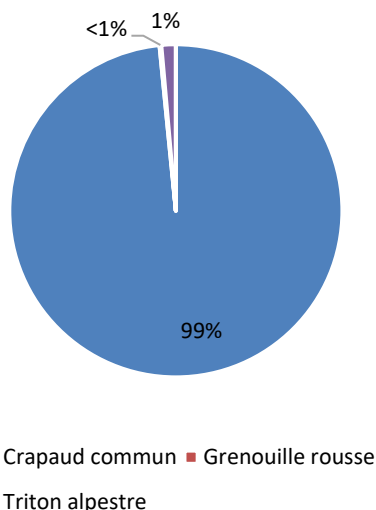


Figure 21 - Abondance relative des espèces présentes.

La vague de migration la plus importante a eu lieu le 12 mars où 205 Crapauds communs, 2 Grenouilles rousses et 2 Tritons alpestres ont migré (fig. 22).

La barrière de Ferpicloz Nord, est construite en deux parties et la migration se fait principalement sur la partie centrale de la barrière (fig. 23). Après le pic observé en 2016, les effectifs de Crapauds communs semblent être en diminution. Pour les Grenouilles rousses, le nombre d'individus reste en baisse, aucun pic n'a plus été observé après ceux de 2010 et de 2015. Pour la première fois depuis la mise en place de la barrière, aucun Triton palmé n'a été observé. En ce qui concerne le Triton alpestre, les effectifs semblent stables, malgré une petite diminution d'individus sauvés en cette année (fig. 24).

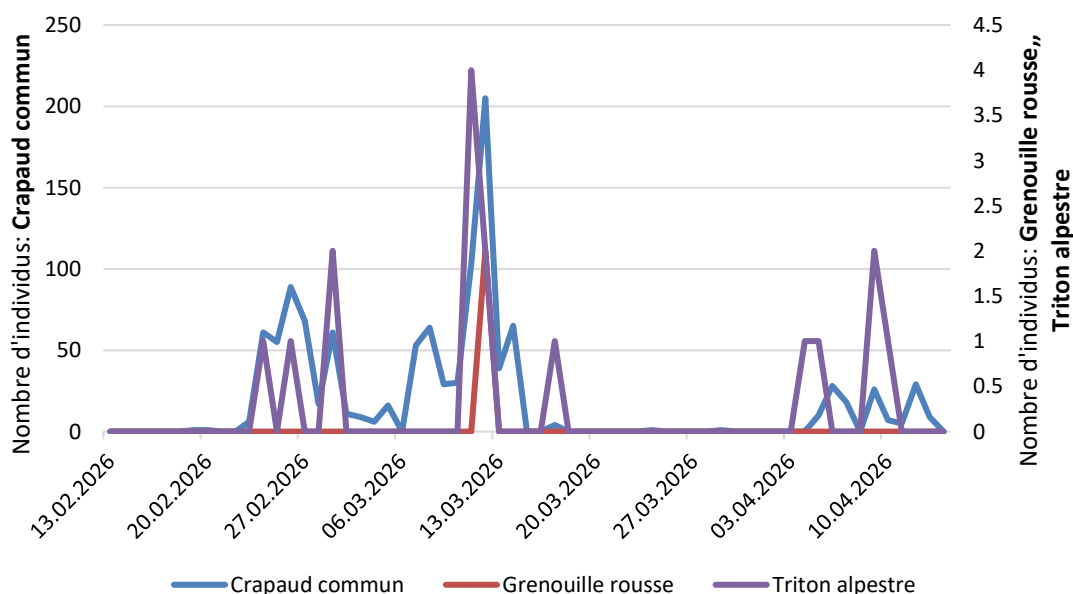


Figure 22 - Nombre d'individus par espèce et par date.

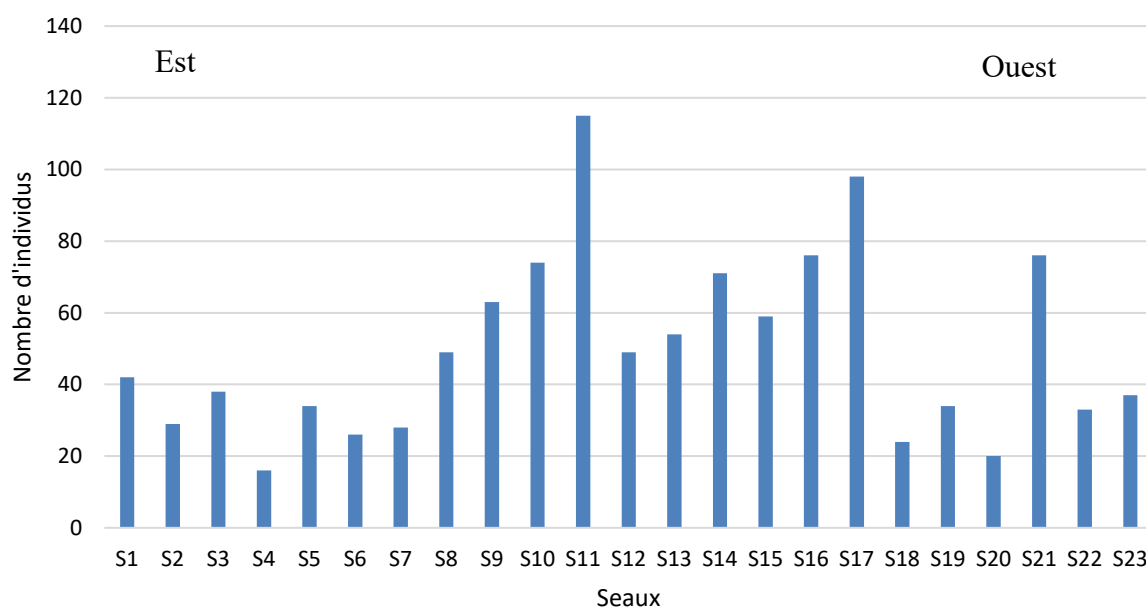


Figure 23 - Nombre d'individus par seau.

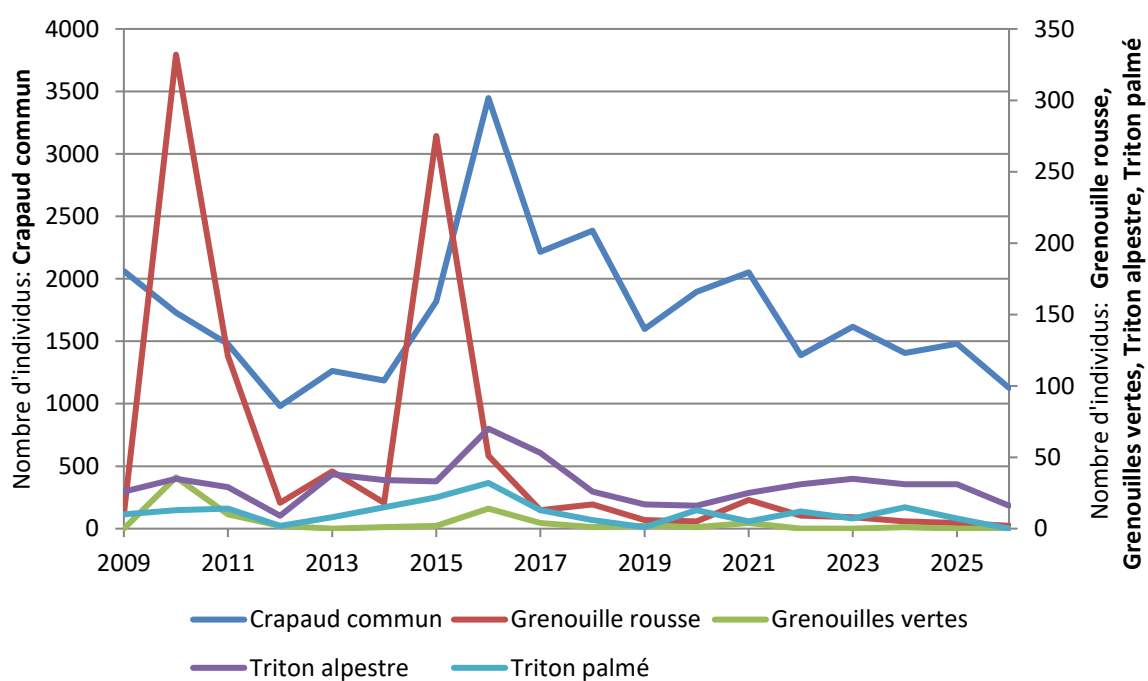


Figure 24 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.5.2 Ferpicloz Sud

L'abondance relative des différentes espèces pour la barrière de Ferpicloz Sud est proche de celle du nord. Le Crapaud commun (83 individus) reste nettement majoritaire tandis que le Triton alpestre (2 individus) et la Grenouille rousse (un individu) sont moins présents (fig. 25).

La migration s'est principalement déroulée en trois périodes ; à la fin du mois de février, autour de la moitié du mois de mars et au début du mois d'avril. Deux pics de migration ont été enregistré. Le premier a eu lieu le 11 mars avec 10 Crapauds communs et un Triton alpestre secourues. Le deuxième pic a été observé le 12 avril avec 11 Crapauds communs sauvés. Les individus récoltés pendant le mois d'avril, étaient vraisemblablement dans leur migration de retour. En effet, vu qu'à cet endroit la migration se fait dans les deux sens, les individus migrant de nord à sud et qui rejoignent leur biotope forestier assez tôt, sont également récoltés (fig. 26).

La migration passe principalement par le milieu de la barrière et diminue aux extrémités, ce qui signifie que la barrière est bien placée (fig. 27). Comme pour la barrière de « Ferpicloz Nord », pour la première fois depuis la mise en place de la barrière, aucun Triton palmé n'a été observé cette année. Pour toutes les espèces présentes, le nombre d'individus récoltés semble être en baisse par rapport aux chiffres enregistrés en 2018 (fig. 28). Entre fin 2022 et début 2023, des travaux de revitalisation du biotope de « La Halta » (site de reproduction de batraciens « Le Taconnet » d'importance nationale) ont été effectués. Afin de favoriser les espèces de batraciens sensibles à la prédation par les poissons, des mares non connectées à l'étang « Le Taconnet » ont été aménagées et des pontes de Grenouilles rousses ont été observées à partir de 2025.

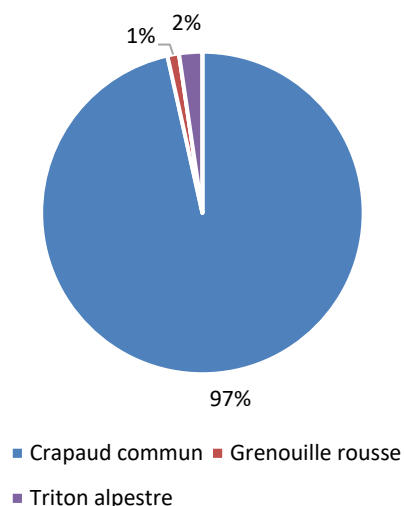


Figure 25 - Abondance relative des espèces présentes.

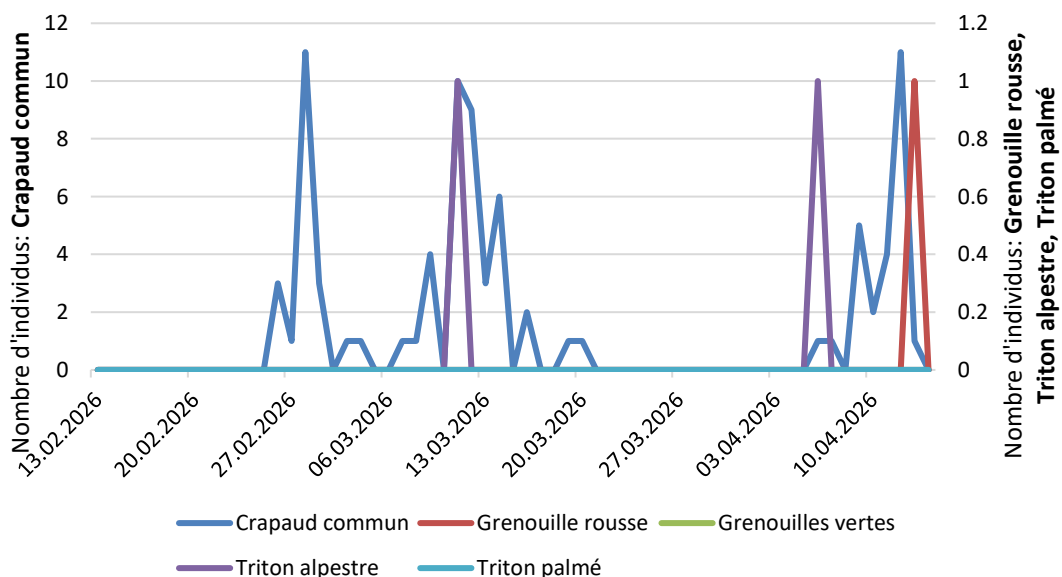


Figure 26 - Nombre d'individus relevés par espèce et par date.

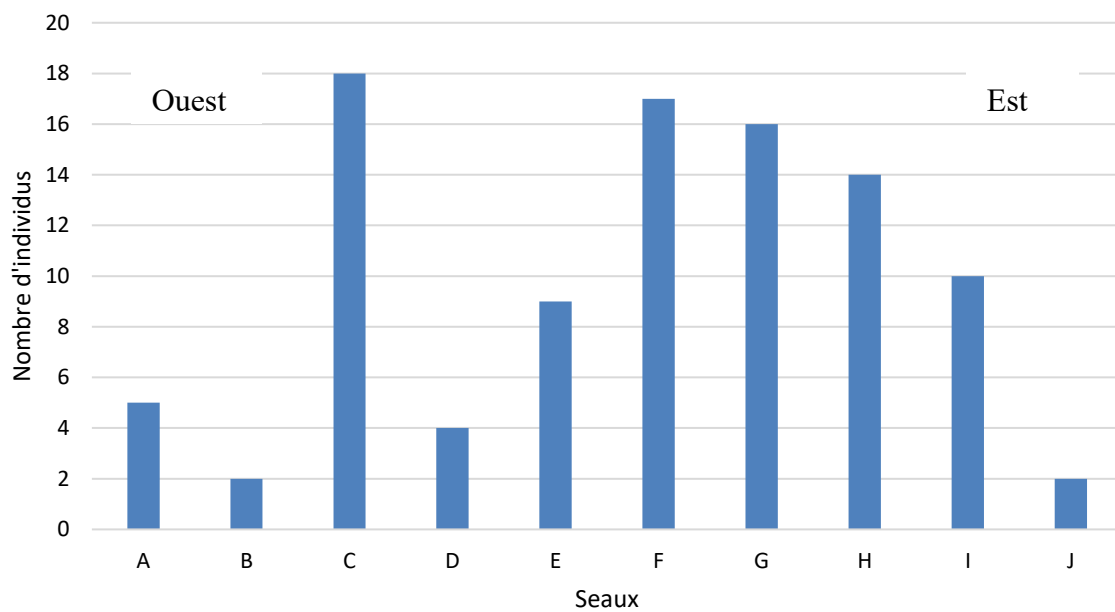


Figure 27 - Nombre d'individus par seau.

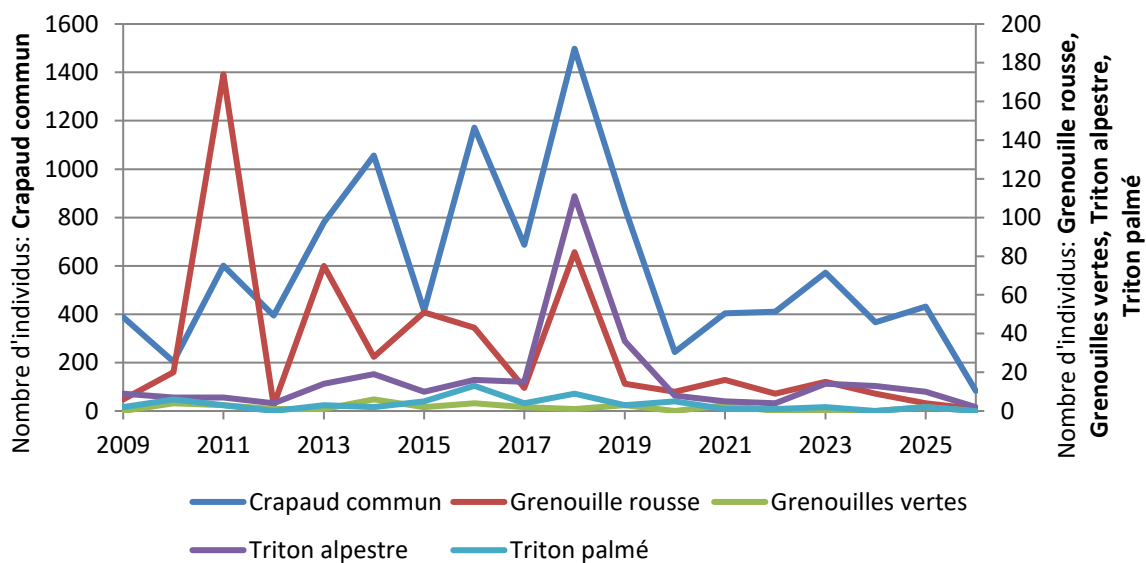


Figure 28 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.6 Grandsivaz

Sur ce site, les sept espèces ciblées par l'action sont présentes. Le Triton palmé/lobé (497 individus) est l'espèce la plus abondante constituant le 66% des individus secourus en 2026. Les Grenouilles vertes (136 individus) et le Triton alpestre (50 individus) représentent un tiers des espèces représentées, alors que la Grenouille rousse (36 individus), le Crapaud commun (25 individus) et le Triton crêté (5 individus), sont moins bien représentés (fig. 29).

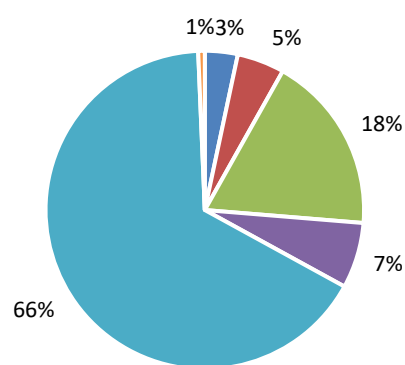


Figure 29 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration a été observée dès la mise en place de la barrière et une première grande vague de migration a été observée à la fin du mois de février avec un pic enregistré le 24 février, où 87 Tritons palmés/lobés, 11 Tritons alpestres, 3 Crapauds communs, 3 Tritons crêtés et une Grenouille verte ont été secourus. Une deuxième vague de migration a eu lieu autour de la moitié du mois de mars avec un pic observé entre le 11 et le 12 mars (fig. 30). La barrière semble placée idéalement au vu de la répartition des amphibiens dans les seaux (fig. 31).

Les effectifs d'amphibiens sur ce site sont très variables depuis la mise en place de la barrière. Les populations ont nettement diminué en 2012 et 2013, probablement en raison de l'assèchement des étangs en 2010 et 2011. Néanmoins, grâce à la disparition des poissons, la plupart des espèces ont pu ensuite progresser. Les effectifs du Crapaud commun sont en train de diminuer au fil des années, à l'exception de 2025 où le nombre de Crapauds communs a été le plus haut depuis 2017. La concurrence avec les autres espèces peut expliquer ce résultat (fig. 32).

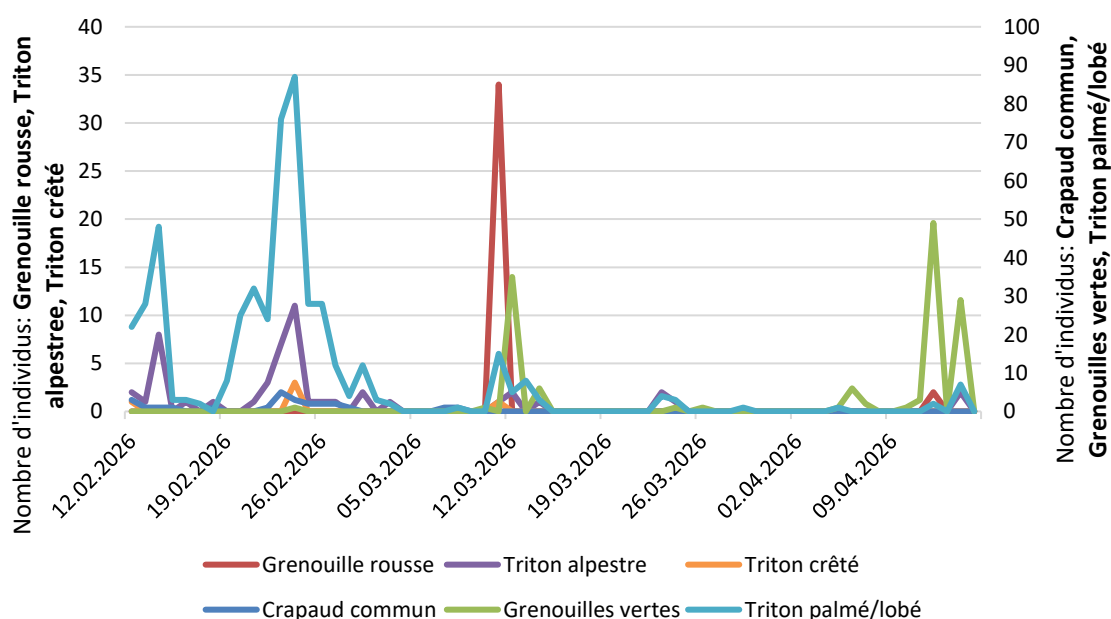


Figure 30 - Nombre d'individus par espèce et par date.

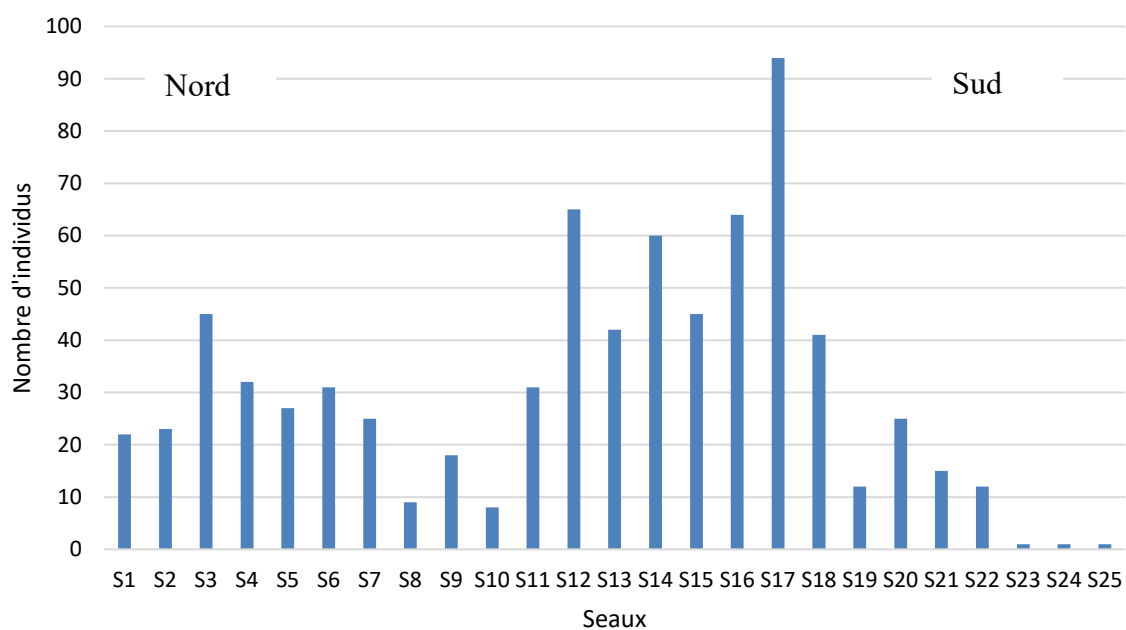


Figure 31 - Nombre d'individus par seau.

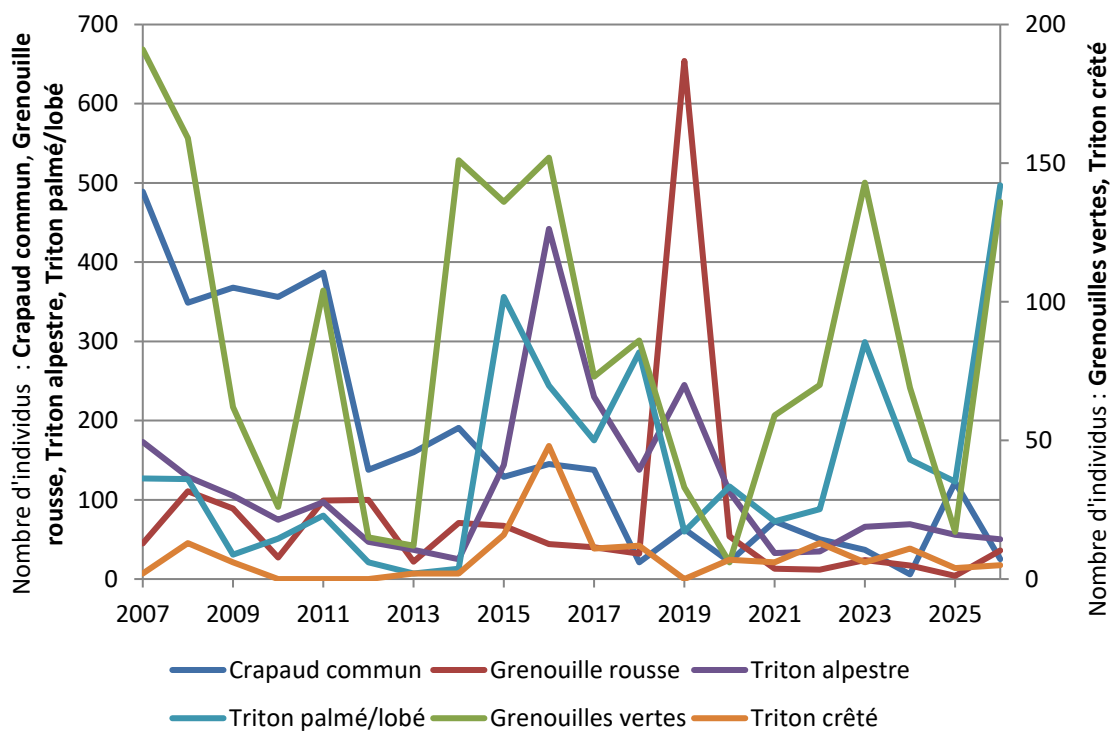


Figure 32 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.7 La Neirigue

À la suite de plusieurs signalements d'individus écrasés lors de leur migration de retour (d'ouest en est), une barrière a été installée du côté ouest de la route pour la deuxième année consécutive.

2.2.7.1 La Neirigue Est

Quatre espèces sont présentes sur le site de la Neirigue. La Grenouille rousse (9'441 individus) représente les trois-quarts des individus récoltés, suivie du Crapaud commun (2'176 individus), du Triton alpestre (773 individus) et des Grenouilles vertes (237 individus ; fig. 33). Le plus grand pic de migration a eu lieu le 11 mars avec au total 2'669 Grenouilles rousses, 441 Crapauds communs, 138 Tritons alpestres et 134 Grenouilles vertes sauvés (fig. 34).

La barrière semble être bien placée (fig. 35). Pour la deuxième année consécutive, la barrière de La Neirigue Est, est la barrière où le plus grand nombre d'amphibiens ont été sauvés avec 12'627 individus. Il est intéressant de noter que, depuis 2020, le nombre de Grenouilles vertes recensées à la barrière a augmenté par rapport aux années précédentes, où le nombre d'individus sauvés était inférieur à dix. Cependant, comme la livrée de la Grenouille rousse est très variable, des Grenouilles rousses de couleur verte peuvent avoir été faussement identifiées. Le Crapaud commun semble également augmenter depuis 2022, alors que les populations de Triton alpestre être stables au cours des années. Les effectifs de Grenouilles rousses enregistrés cette année sont les plus élevés depuis la mise en place de la barrière, ayant plus que doublé par rapport aux années précédentes (fig. 36).

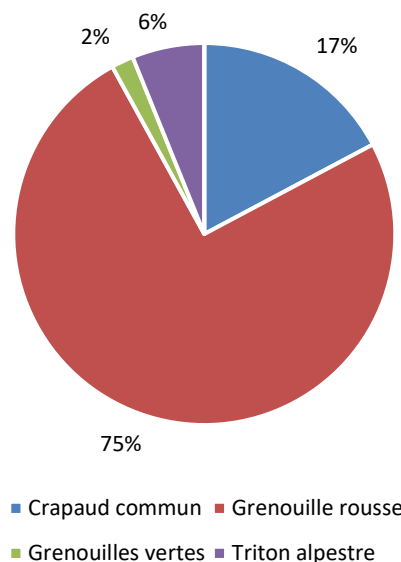


Figure 33 - Abondance relative des espèces présentes.

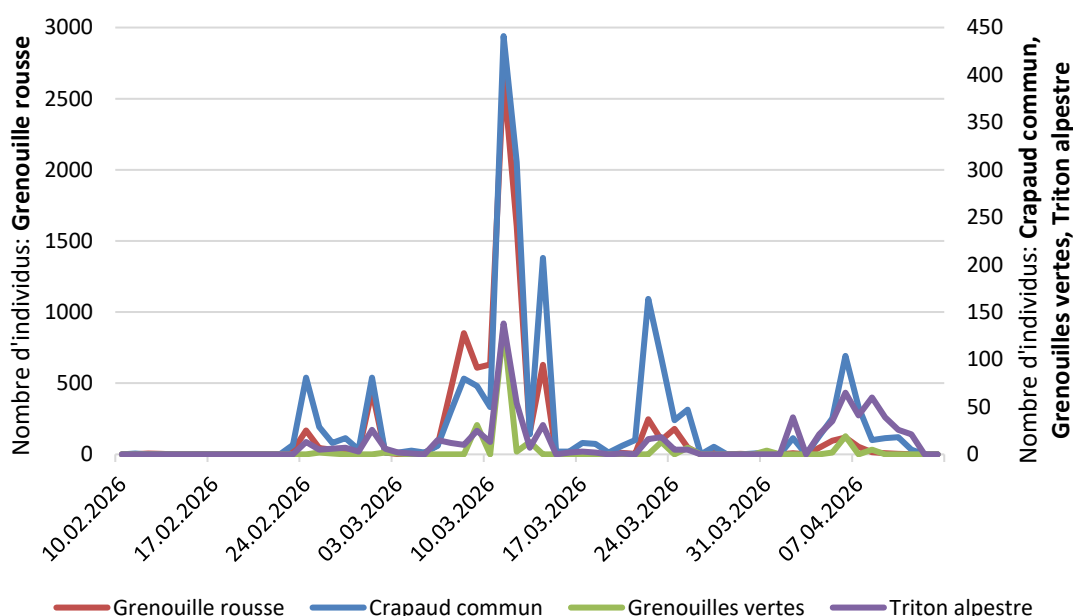


Figure 34 - Nombre d'individus par espèce et par jour.

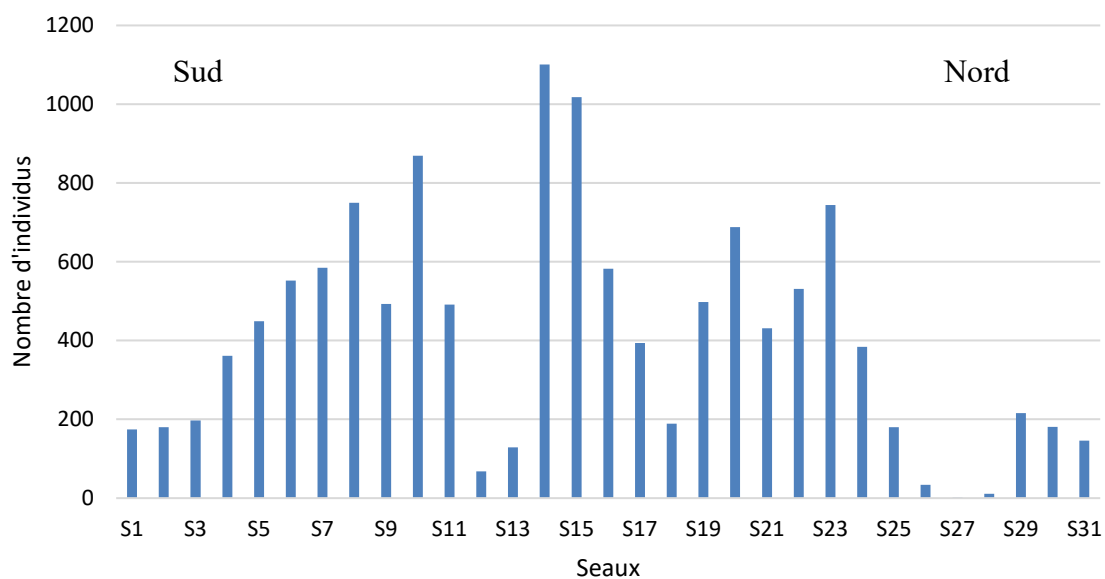


Figure 35 - Nombre d'individus par seau.

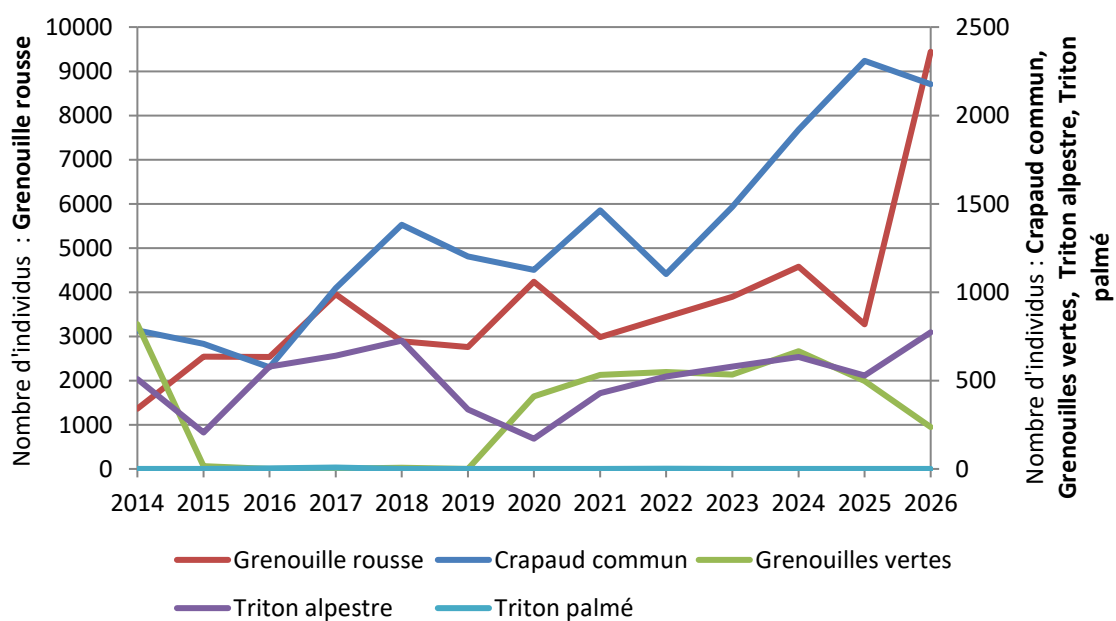


Figure 36 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.7.2 La Neirigue Ouest

L'abondance relative des différentes espèces pour la barrière de La Neirigue Ouest est proche de celle de l'est. La Grenouille rousse (584 individus) et le Crapaud commun (363 individus) restent nettement majoritaires tandis que le Triton alpestre (28 individus) et les Grenouilles vertes (un individu), sont moins présents (fig. 37).

Du moment qu'il s'agit de la migration de retour, la plupart des individus ont été sauvés à partir du 10 mars. Le plus grand pic de migration a été enregistré le 12 avril, où 236 Grenouilles rousses et 201 Crapauds communs ont été sauvés. La migration de retour des espèces ciblées par l'action peut se prolonger jusqu'au mois de juin (fig. 38). Cependant, pour des raisons logistiques et d'accord avec les exploitants agricoles, la barrière de La Neirigue Ouest a été démontée au même temps que celle de La Neirigue Est.

Compte tenu du grand nombre d'individus observés dans les seaux situés à l'extrémité sud de la barrière en 2025, celle-ci a été prolongée de ce côté en 2026. Malgré cette extension, de nombreux individus ont encore été recensés dans le dernier seau du dispositif. Une prolongation supplémentaire de la barrière n'est cependant pas envisageable pour 2027 en raison de la configuration du terrain (fig. 39). Mis à part pour les Grenouilles vertes, tous les effectifs de toutes les espèces ont nettement augmenté (fig. 40).

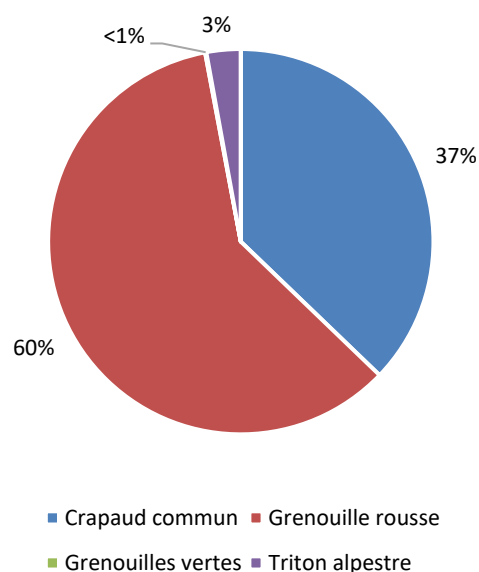


Figure 37 - Abondance relative des espèces présentes.

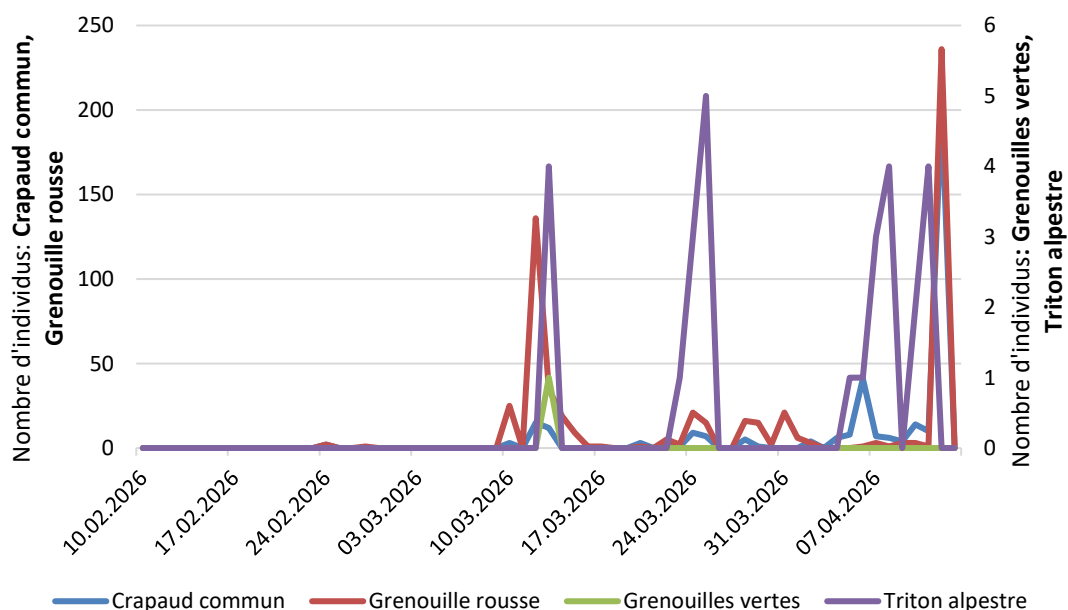


Figure 38 - Nombre d'individus par espèce et par jour.

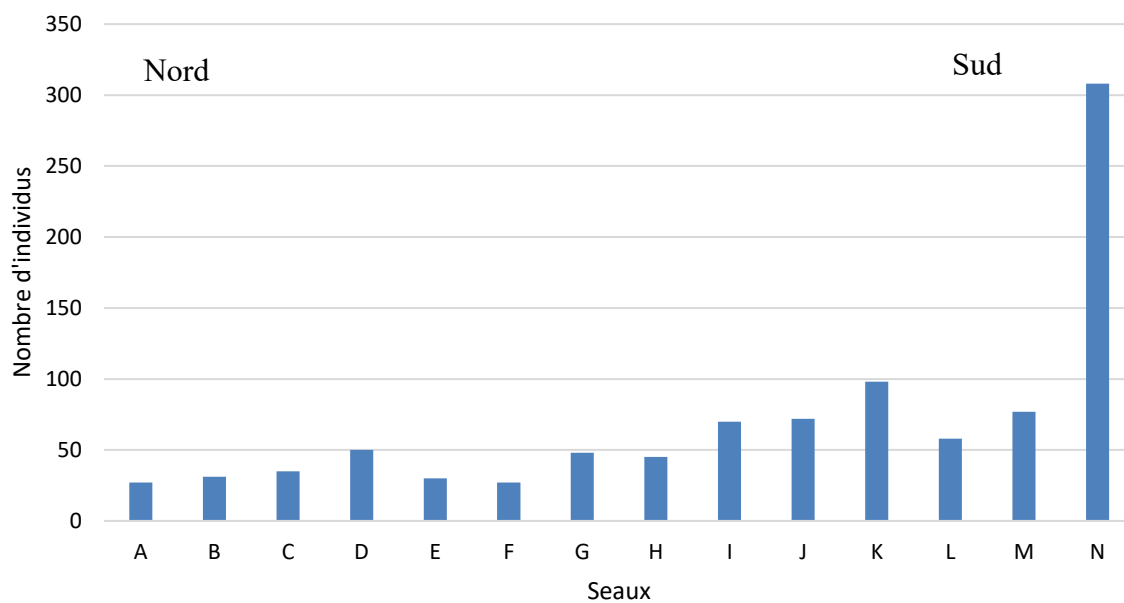


Figure 39 - Nombre d'individus par seau.

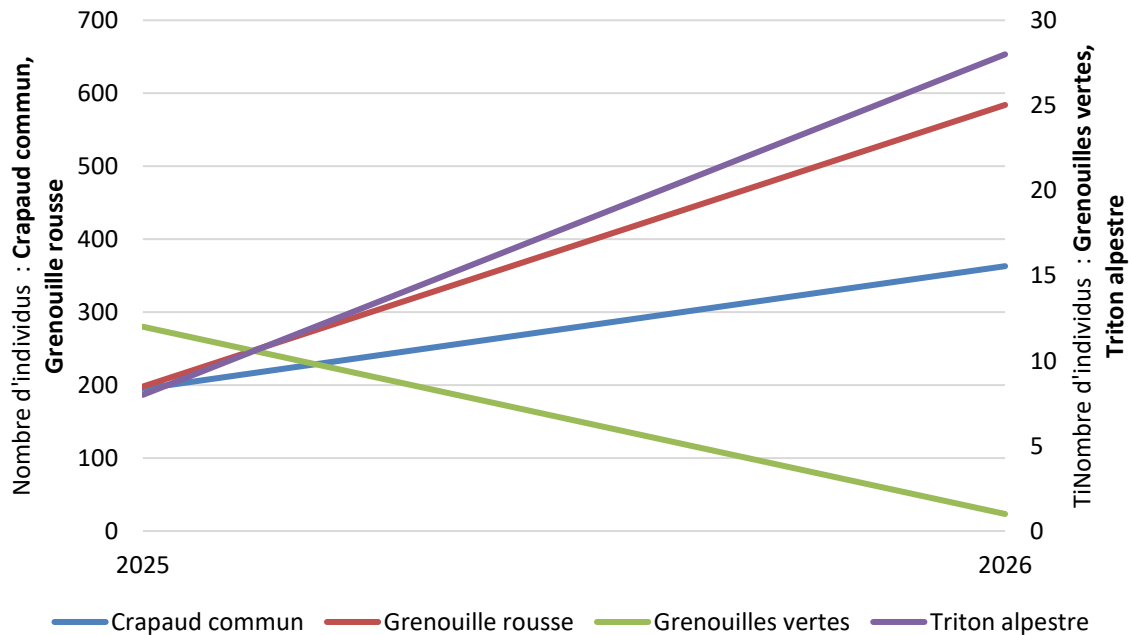


Figure 40 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.8 Lentigny

La barrière de Lentigny a été mise en place pour la deuxième fois en 2026. Elle est située sur le tronçon de route communal qui se situe entre Lentigny et Cottens. Le Crapaud commun est l'espèce la plus abondante, avec 141 individus observés. Le Triton alpestre (21 individus), le Triton palmé/lobé (11 individus), la Grenouille rousse (4 individus) et les Grenouilles vertes (3 individus) représentent ensemble environ un quart des individus observés (fig. 41).

Le plus grand pic de migration a eu lieu le 11 mars avec au total 67 Crapauds communs, 6 Tritons alpestres et 3 Grenouilles rousses sauvés. La plupart des espèces ont migré entre la fin du mois de février et la moitié du mois de mars, peu d'individus ont été retrouvés dans les seaux pendant le mois d'avril (fig. 42).

La barrière semble être bien positionnée. Plusieurs individus ont été recensés dans les premiers seaux. Toutefois, sa prolongation n'est pas envisageable à cette extrémité en raison de la présence d'un chemin. Un tronçon supplémentaire avait été mis en place en 2025, mais il n'a pas été réinstallé en 2026, aucun amphibien n'ayant été observé dans ce secteur (fig. 43). Mis à part pour les Tritons alpestres et les Tritons palmés/lobés, les effectifs de toutes les espèces présentes ont baissé par rapport à 2025 (fig. 44).

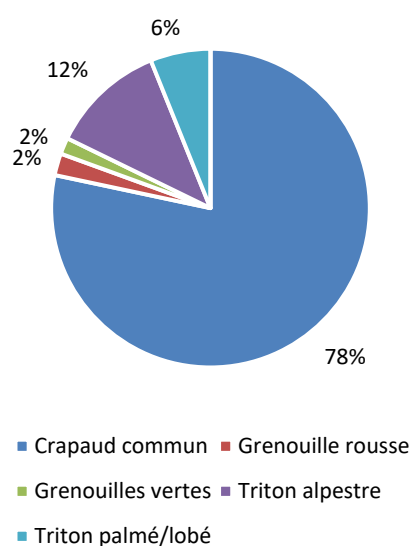


Figure 41 - Abondance relative des espèces présentes.

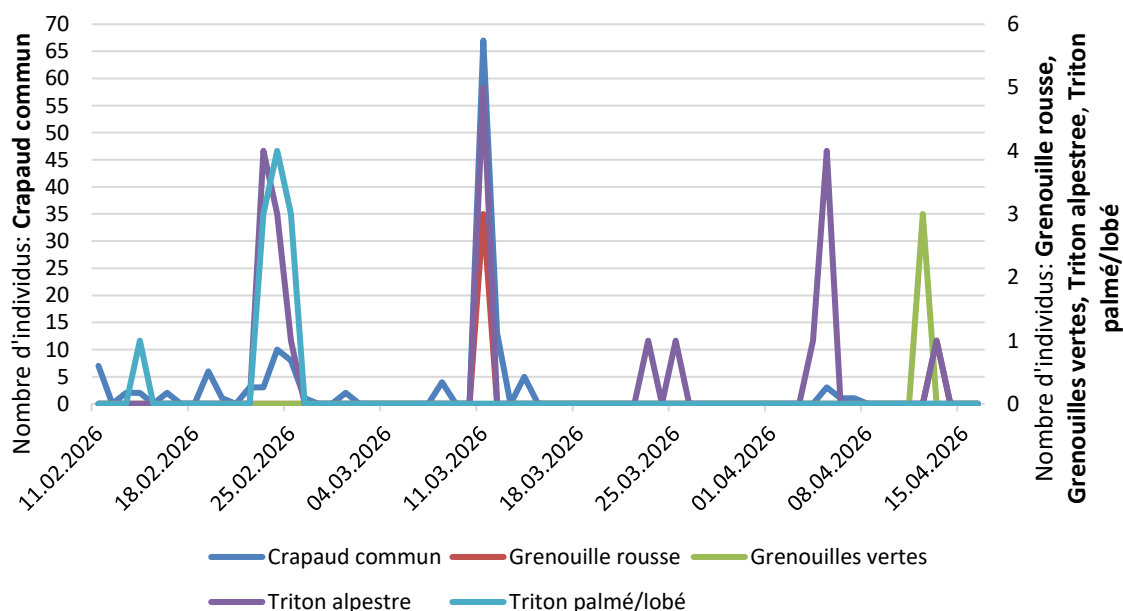


Figure 42 - Nombre d'individus par pièce et par date.

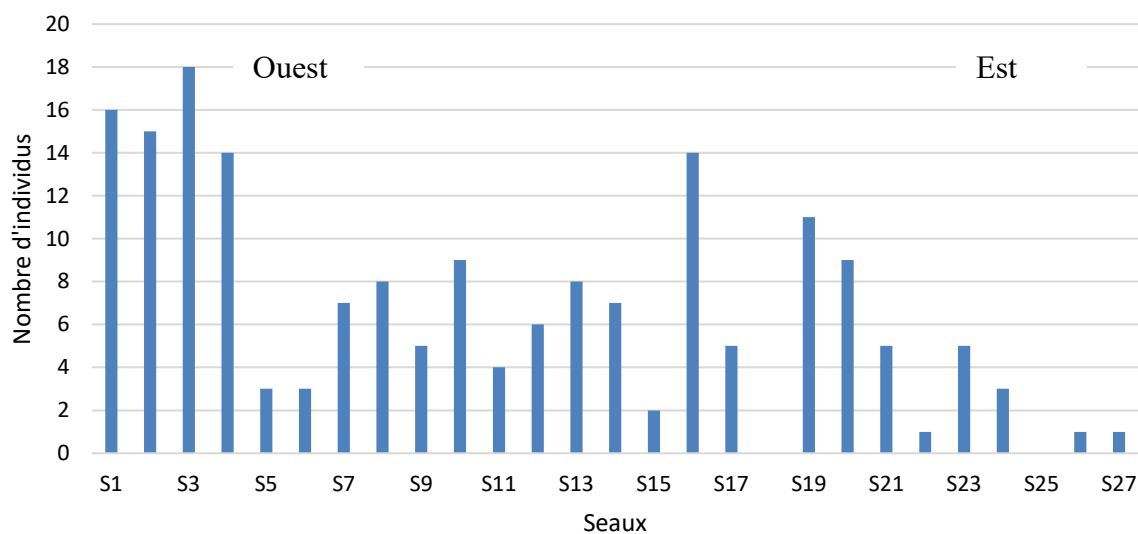


Figure 43 - Nombre d'individus par seau.

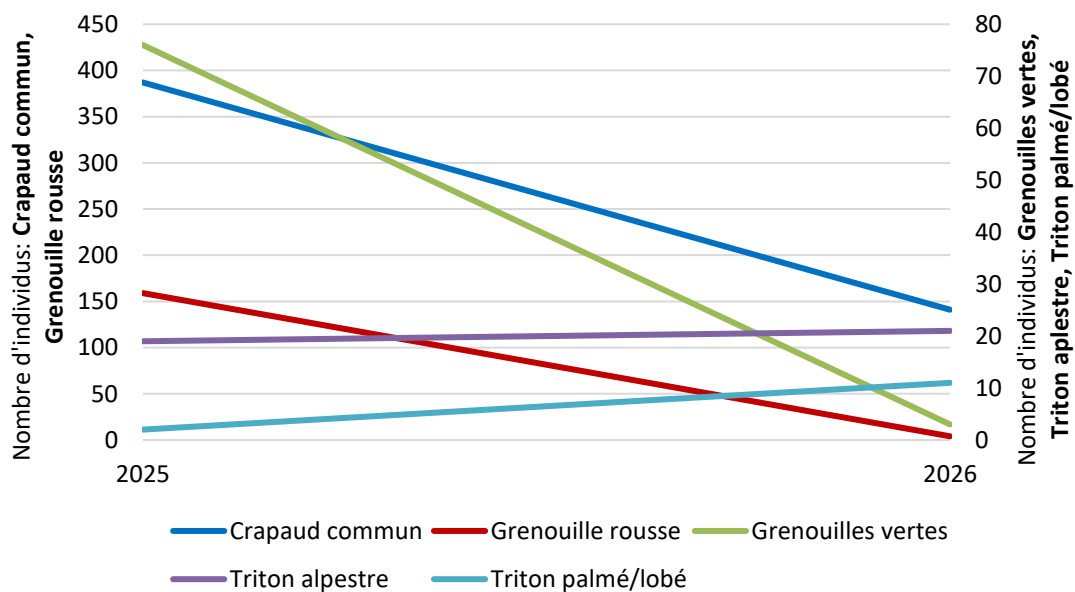


Figure 44 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.9 Magnedens

Six espèces sont présentes à Magnedens. Le triton alpestre (2'982 individus) est présent en majorité, suivi de la Grenouille rousse (779 individus), du Triton palmé/lobé (451 individus), des Grenouilles vertes (57 individus) et du Crapaud commun (43 individus ; fig. 45).

La migration s'est étalée tout le long de l'action. La plupart des Grenouilles rousses ont migré entre la fin du mois de février et le début du mois de mars, avec un pic observé le 26 février (113 individus). La majorité des Tritons ont migré pendant le mois de mars, avec un pic de migration le 11 mars où 382 Tritons alpestres et 27 Tritons palmés/lobés ont été observés. La plupart des Grenouilles vertes ont migré le 28 février (23 individus). Du moment que la migration des Grenouilles vertes a lieu principalement à partir du mois d'avril, la migration précoce des Grenouilles vertes supporte la possibilité d'une mauvaise identification de cette espèce et d'une confusion avec la Grenouille rousse (fig. 46).

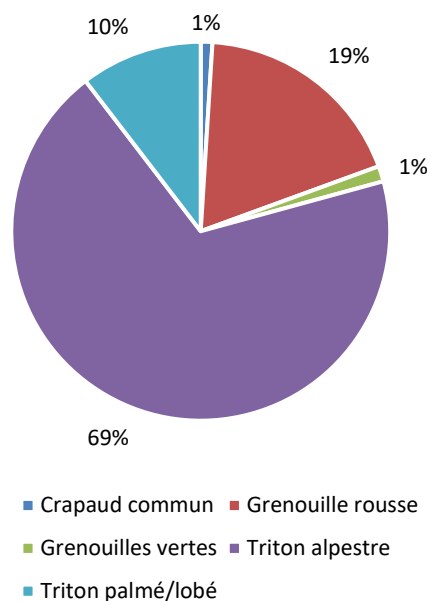


Figure 45 - Abondance relative des espèces présentes.

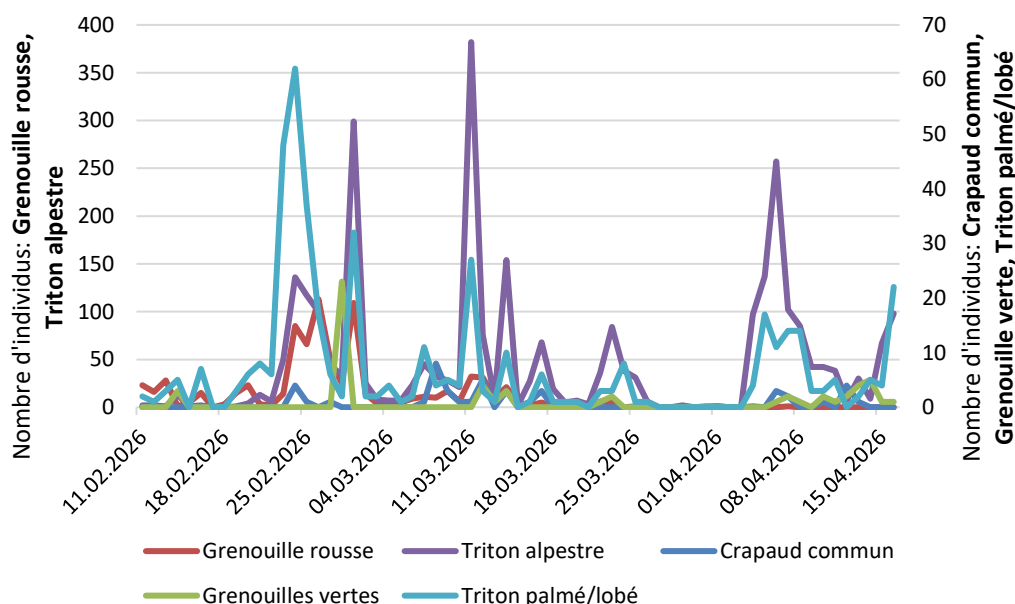


Figure 46 - Nombre d'individus par espèce et par date.

À plusieurs reprises, alors que la barrière était installée, des engrais sous forme de pastilles blanches ont été épandus dans la culture céréalière située à l'ouest de celle-ci. Comme cette culture se trouve sur le couloir de migration des amphibiens, plusieurs individus sont entrés en contact avec l'engrais et ont été retrouvés morts dans les seaux de la première section de la barrière. Les cadavres présentaient des pastilles d'engrais partiellement dissoutes, collées sur leur peau. Les premiers individus morts ont été observés le 6, 7 et 8 mars. De nouveaux décès ont été signalés le 24 mars. Le 25 mars, des pastilles blanches étaient encore visibles dans le champ, mais aucun amphibien mort n'a été retrouvé dans les seaux. Les dernières observations d'individus morts ont été effectuées les 11 et 12 avril. Étant donné que l'engrais se dissout rapidement au contact de l'eau, les précipitations réduisent le risque pour les amphibiens. Toutefois, compte tenu de la sécheresse qui a caractérisé le mois de mars, il est possible qu'une partie des amphibiens ayant été en contact avec l'engrais au cours de leur migration n'aient jamais atteint la barrière et n'aient donc pas été recensés (fig. 47).



Figure 47 – Engrais sous forme de pastilles blanches dans la culture et sur la peau des amphibiens (Photos : Grégoire Schaub).

Le nombre d'amphibiens récoltés dans chaque seau indique que la barrière est placée de manière optimale, avec une grande concentration d'individus vers le centre et une diminution marquée dans les extrémités (fig. 48). Il est à noter que plusieurs Tritons alpestres ont été trouvés sous les mottes de terre tout le long de la barrière. La revitalisation et le curage de l'étang réalisés à l'automne 2022 ont favorisé l'augmentation des effectifs dès 2023, après la baisse observée en 2022 lors de son assèchement complet. Cependant, mis à part pour le Crapaud commun, le nombre de toutes les espèces présentes à la barrière semblent avoir baissé par rapport à 2025. Du moment qu'aucun Triton crêté n'a été sauvé après 2020, il est possible que ces individus aient été mal identifiés et qu'il s'agissait de Tritons lobés (fig. 49).

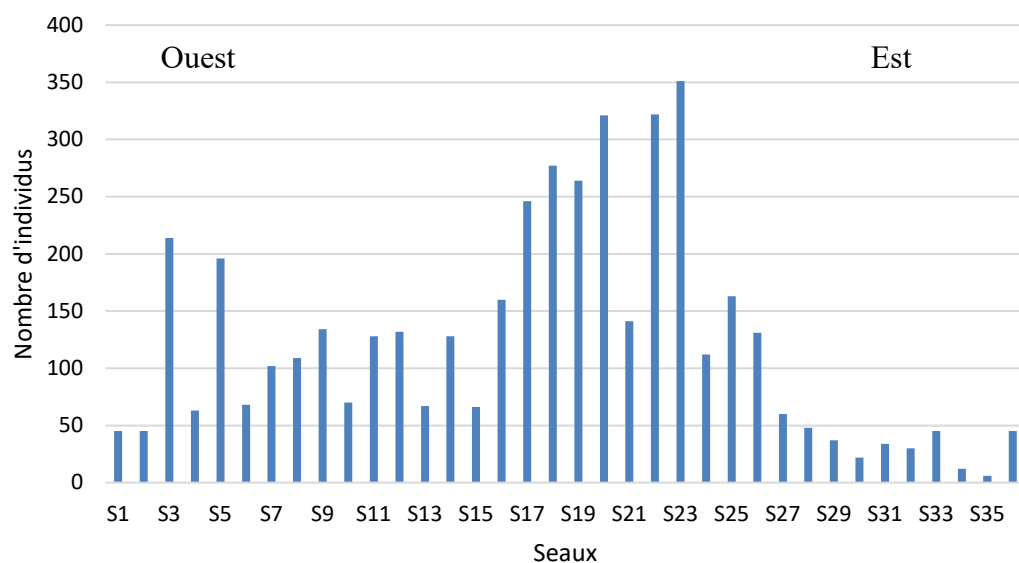


Figure 48 - Nombre d'individus par seau.

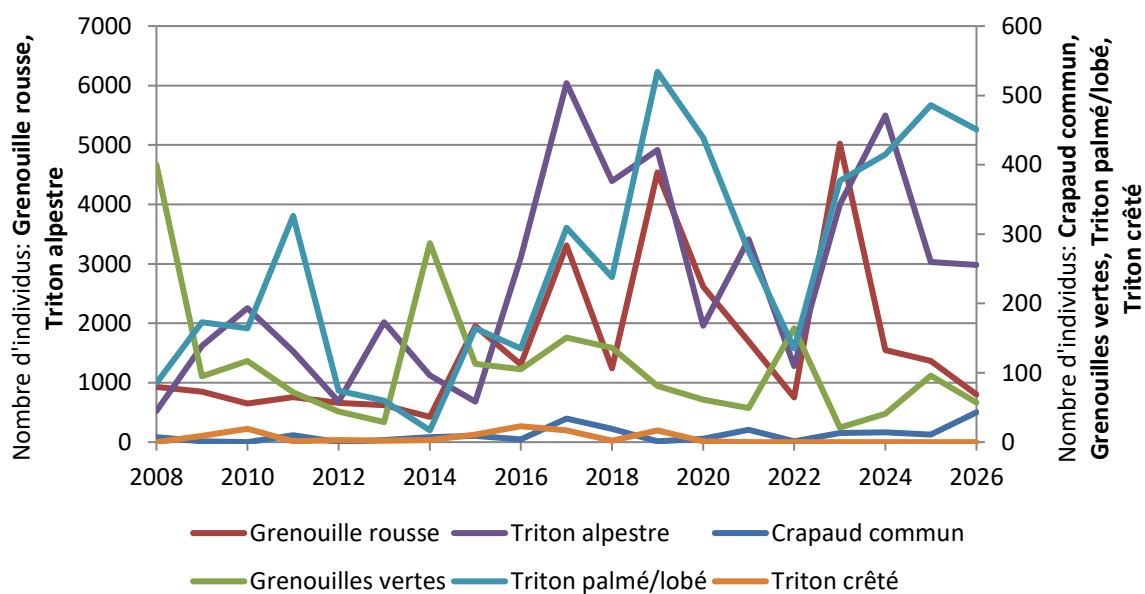


Figure 49 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.10 Rohrmoos

Avec une altitude de 1'030m, la migration est toujours plus tardive à l'abord du Lac Noir que pour le reste du canton. C'est pourquoi, la barrière de Rohrmoos a été installée le 26 février ; dernier jour de montage. Le Triton alpestre (356 individus) est l'espèce la plus abondante sur ce site représentant la moitié des individus observés. La Grenouille rousse (136 individus), le Crapaud commun (72 individus), le Triton palmé (72 individus) et les Grenouilles vertes (14 individus) sont également présentes (fig. 50). Vu que les Grenouilles vertes sont réparties principalement dans des zones tempérées en dessous de 1'000m, il est possible que cette espèce ait été confondue avec la Grenouille rousse.

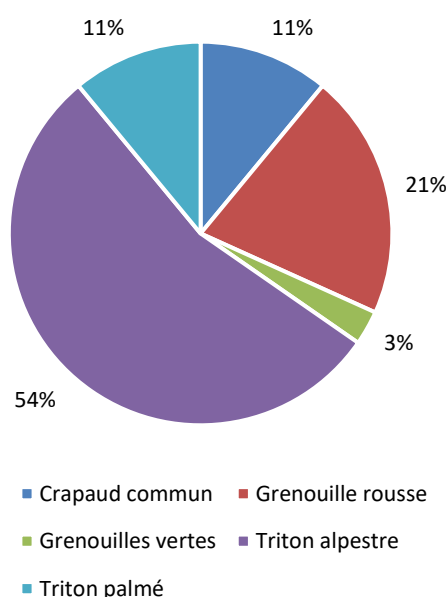


Figure 50 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration a principalement eu lieu à partir de la moitié du mois de mars et s'est étalée jusqu'au démontage de la barrière. Le pic de migration des Tritons alpestres a été enregistré le 10 avril (66 individus), celui des Grenouilles rousses le 12 mars (78 individus), les Crapauds communs ont principalement migré le 7 avril (19 individus), les Grenouilles vertes le 17 mars (13 individus), alors que la plupart des Tritons palmés ont été observés le 20 avril (29 individus ; fig. 51).

La barrière est construite en deux parties séparées par une route et semble être bien placée (fig. 52). Les populations d'amphibiens sont assez stables au cours des années à l'exception des Grenouilles vertes qui ont fait leur apparition pour la première fois en 2021 (fig. 53).

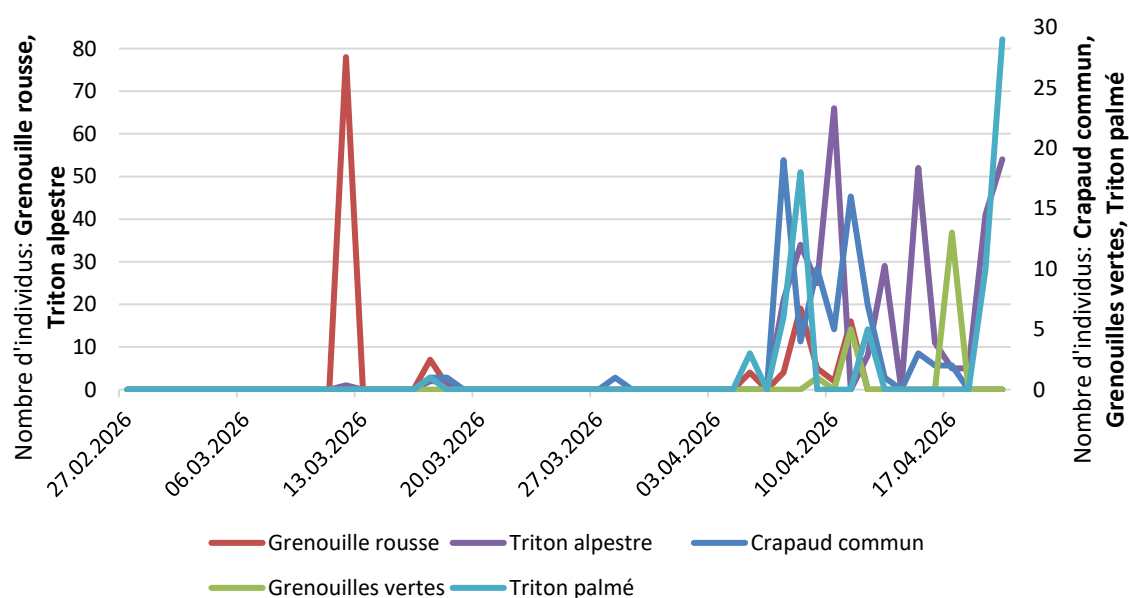


Figure 51 - Nombre d'individus par espèce et par date.

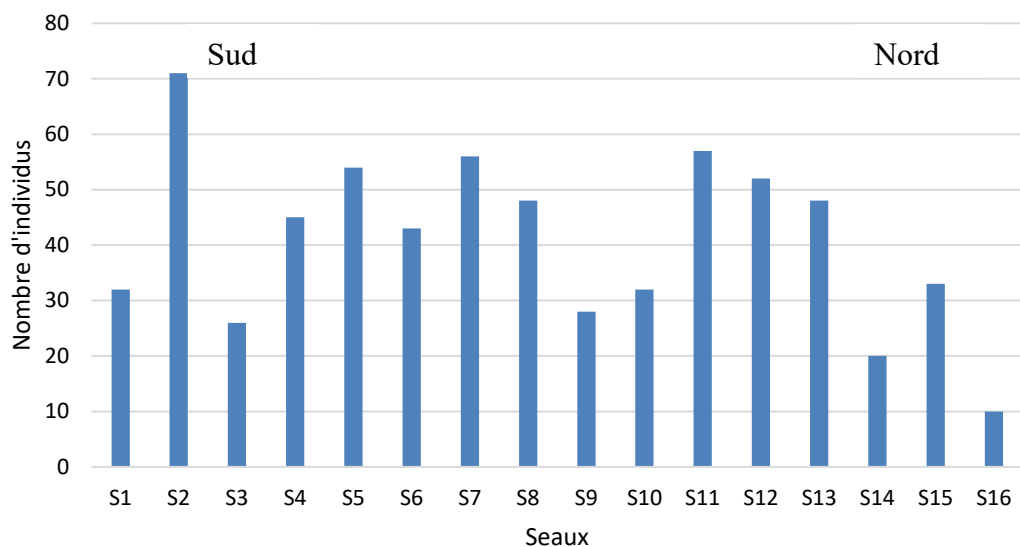


Figure 52 - Nombre d'individus par seau.

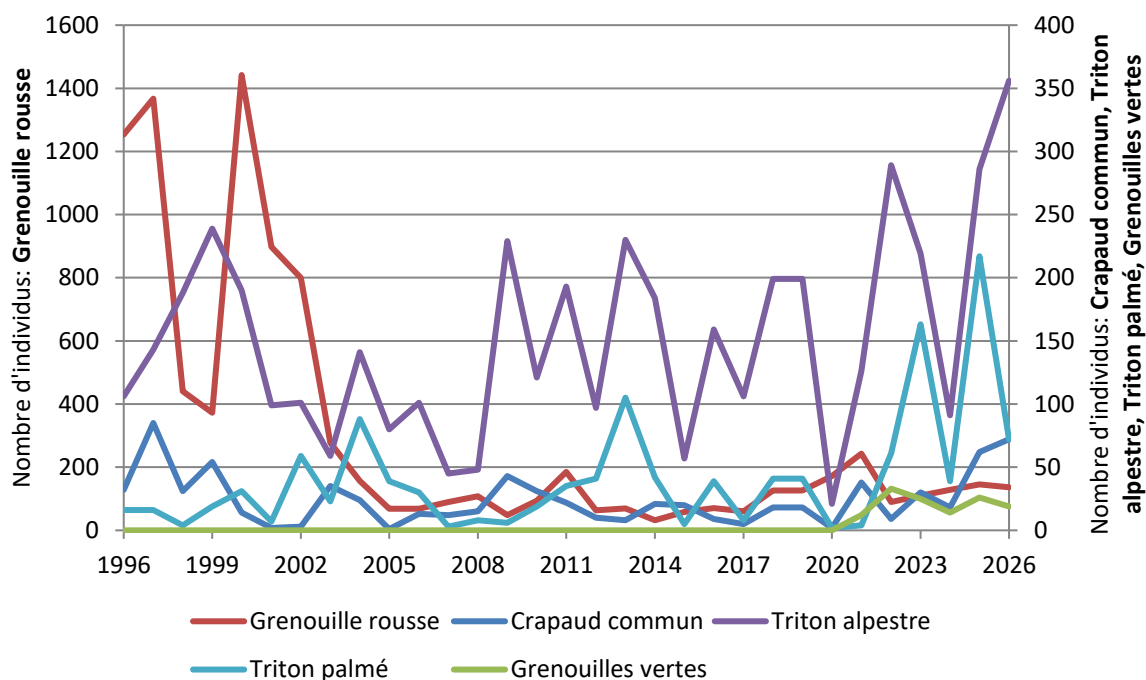


Figure 53 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.11 Schwarzsee

La barrière de Schwarzsee a été construite et démontée en même temps que la barrière de Rohrmoos. Au totale, 1'560 amphibiens ont été sauvés. Le Triton alpestre (649 individus), le Crapaud commun (594 individus), le Triton palmé (307 individus), la Grenouille rousse (9 individus) et les Grenouilles vertes (3 individus) sont les espèces présentes sur ce site (fig. 54). Il est intéressant de remarquer que les barrières de Rohrmoos et de Schwarzsee, proches géographiquement, ne se ressemblent que peu au niveau des proportions d'espèces. Bien que les cinq mêmes espèces soient présentes sur les deux sites, le Crapaud commun semble être mieux représenté à Schwarzsee qu'à Rohrmoos. Cette différence s'explique probablement par la présence de poissons dans le Lac Noir, lieu de reproduction des amphibiens sauvés sur la barrière de Schwarzsee. Vu que les Grenouilles vertes sont réparties principalement dans des zones tempérées en dessous de 1'000m, il est possible que cette espèce ait été confondue avec la Grenouille rousse.

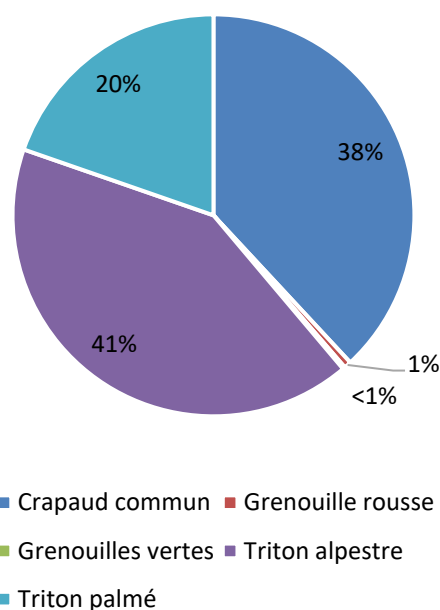


Figure 54 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration a commencé autour de la moitié du mois de mars avec une première vague de migration autour du 20 mars. Une deuxième vague de migration a été observée pendant la première moitié du mois d'avril. Le pic de migration a été enregistré le 6 avril avec 224 Tritons alpestres, 180 Tritons palmés et 112 Crapauds communs secourus (fig. 55).

La barrière semble être bien placée (fig. 56). La population de tritons alpestres s'avère stable, tandis que celles des autres espèces connaissent des fluctuations annuelles (fig. 57).

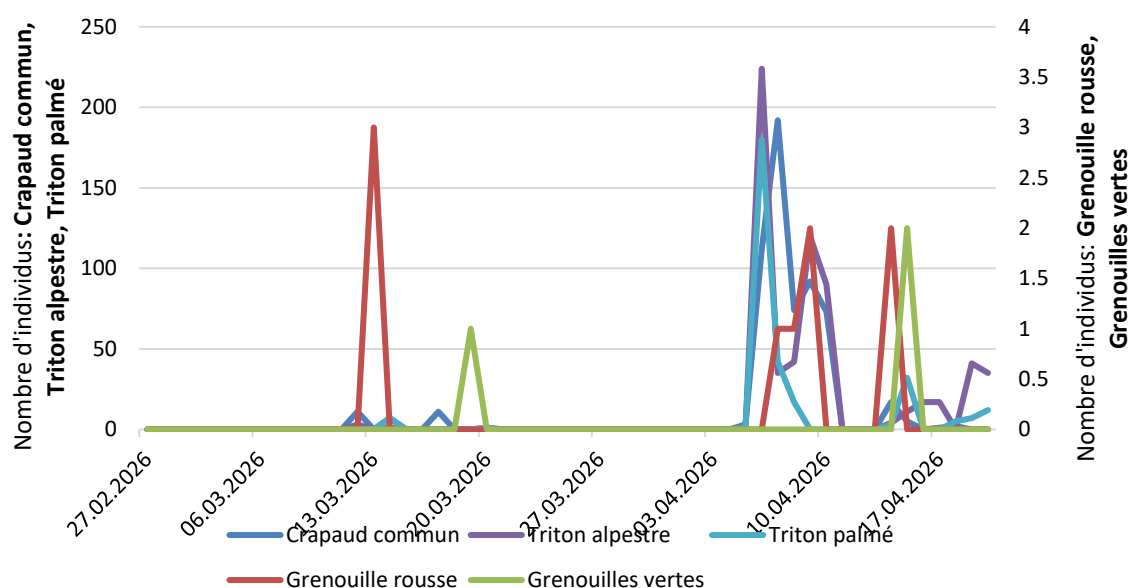


Figure 55 - Nombre d'individus par espèce et par date.

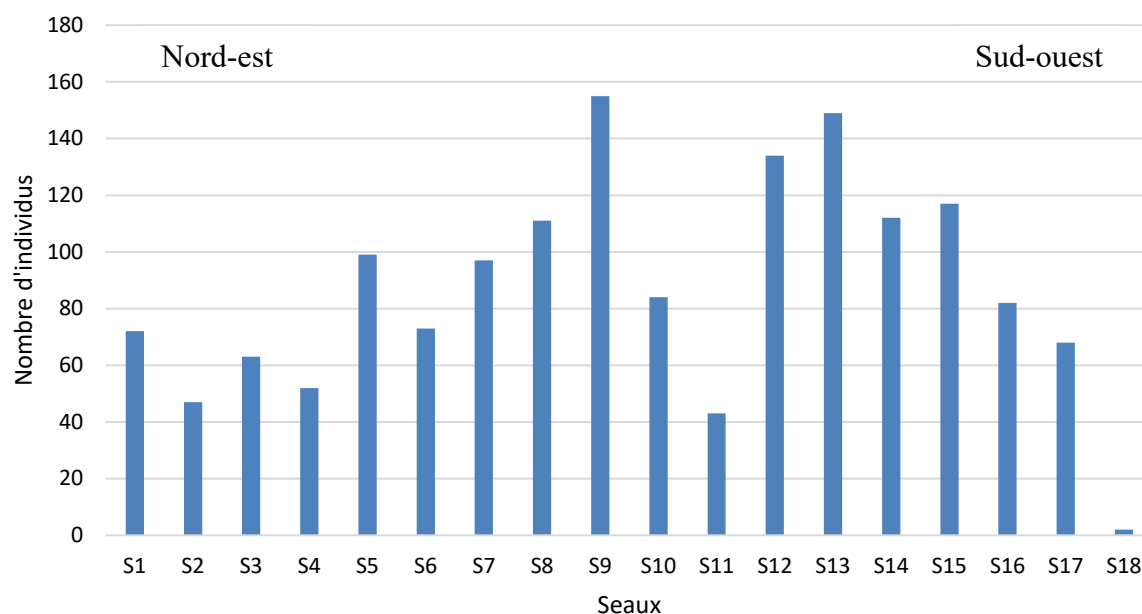


Figure 56 - Nombre d'individus par seau.

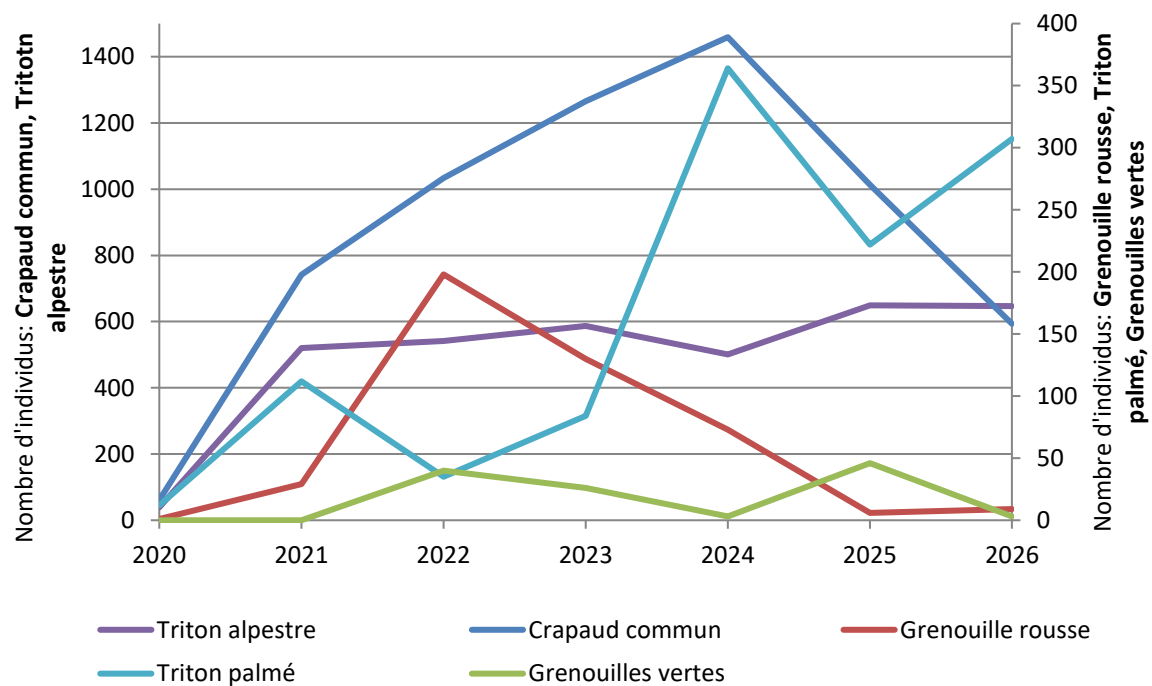


Figure 57 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.12 Seedorf

Bien que cinq espèces d'amphibiens soient présentes à Seedorf, le Crapaud commun domine nettement (843 individus), constituant 89% des individus secourus cette année. Cette dominance du Crapaud commun peut s'expliquer par la présence de poissons dans le Lac de Seedorf. De petites populations de Triton palmé (51 individus), de Grenouille rousse (46 individus), de Triton alpestre (4 individus), et de Grenouilles vertes (2 individus), sont également présentes sur ce site (fig. 58).

La migration s'est déroulée en deux principales vagues, à la fin du mois de février, autour du 10 mars. Le pic de migration des Crapauds communs a eu lieu le 24 février avec 124 individus sauvés. La plupart des Tritons palmés ont migré le 27 février (14 individus), alors que toutes les Grenouilles rousses ont migré le 12 mars (46 individus). Les Tritons alpestres ont été observés le 24 et le 28 février avec à chaque fois 2 individus sauvés, alors que les 2 Grenouilles vertes ont été sauvés le 11 et le 12 avril (un individu par jour ; fig. 59).

Il semblerait que la barrière soit bien placée et assez longue ; les seaux au milieu ont accueilli la plupart des amphibiens et la tendance diminue vers les extrémités (fig. 60).

Suite à la diminution du nombre d'individus observée en 2024 pour chaque espèce, les effectifs de chaque espèce ont légèrement augmenté les deux dernières années (fig. 61).

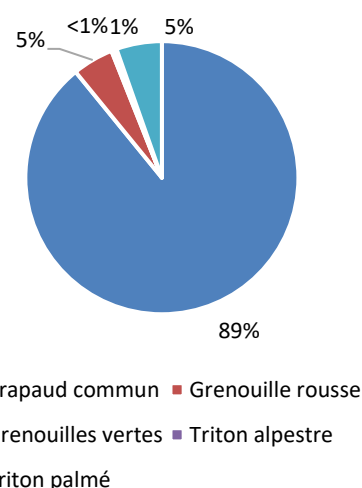


Figure 58 - Abondance relative des espèces présentes.

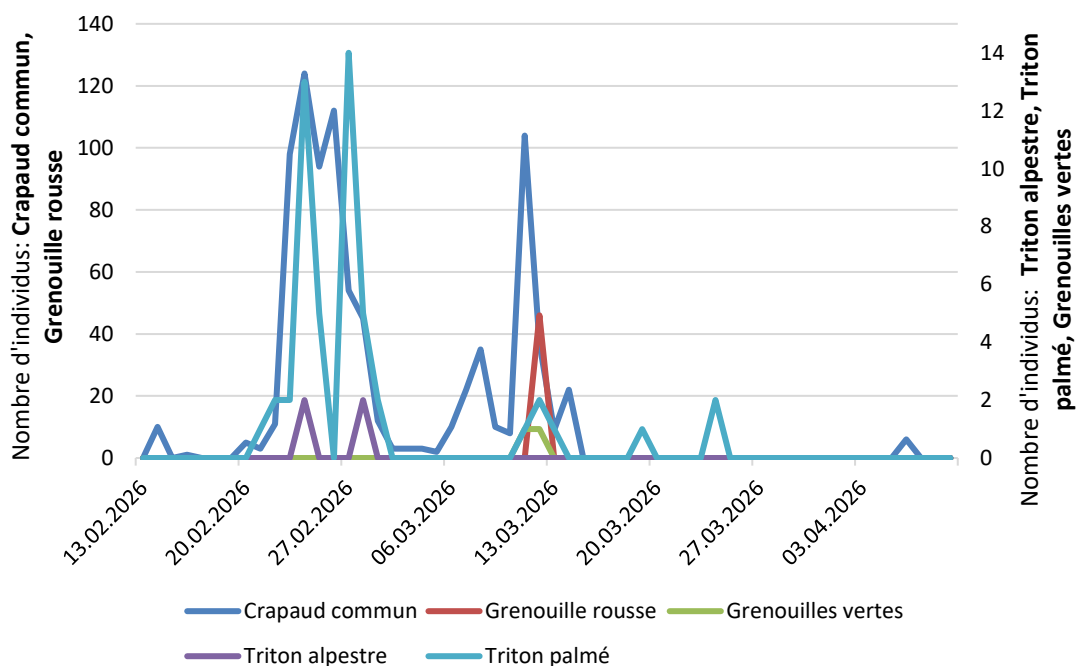


Figure 59 - Nombre d'individus par espèce et par date.

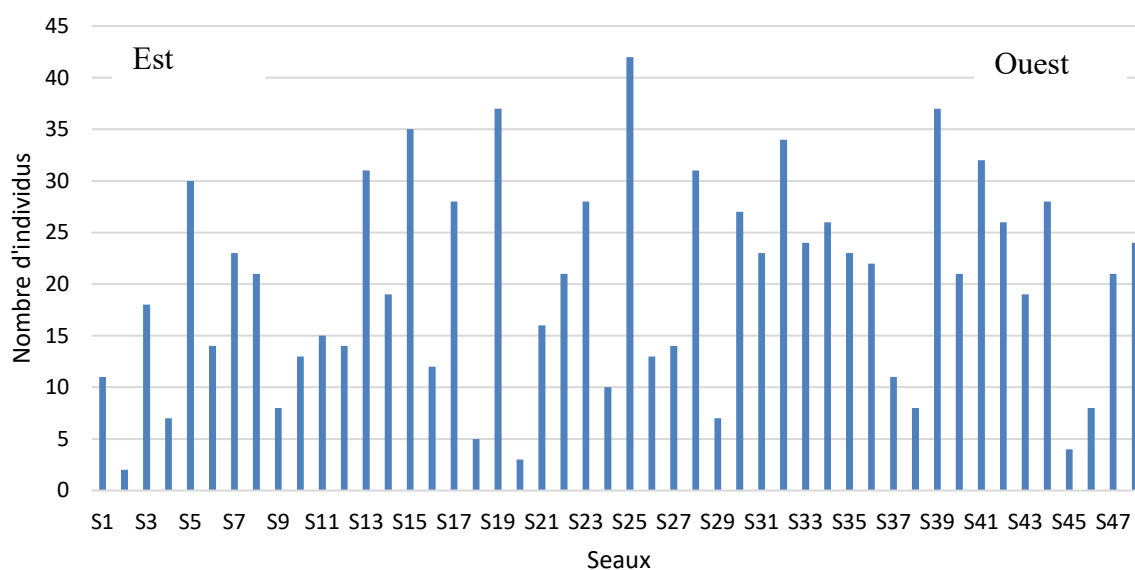


Figure 60 - Nombre d'individus par seau.

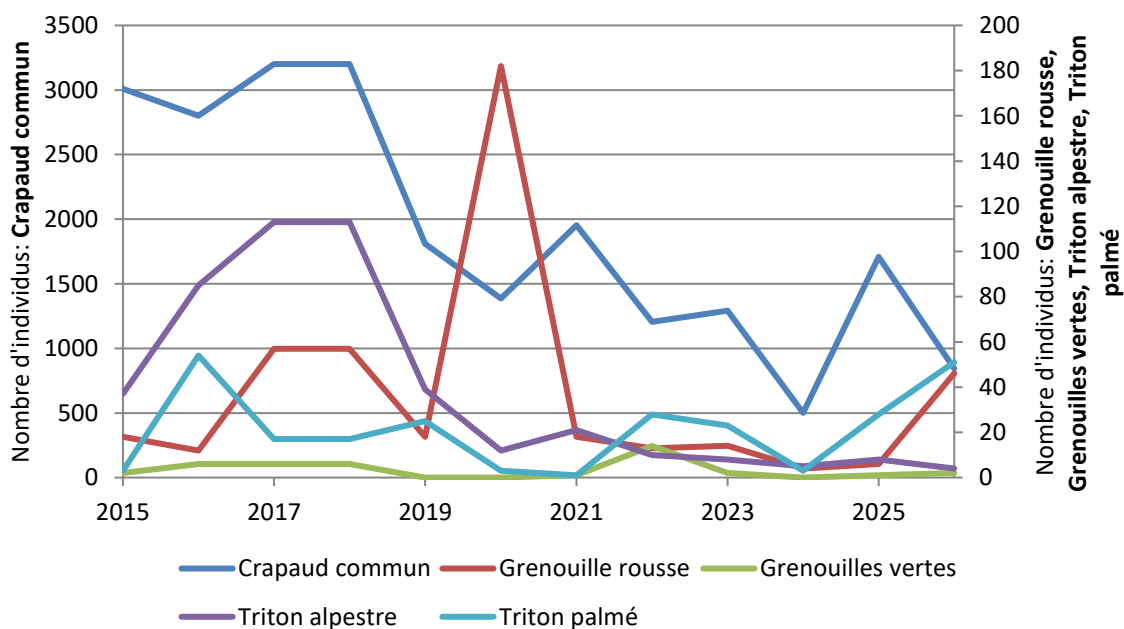


Figure 61 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.13 Villaraboud

Quatre espèces ont été trouvées cette année sur le site de Villaraboud. Le Triton alpestre (177 individus) prédomine et est suivi par le Crapaud commun (12 individus), la Grenouille rousse (11 individus) et les Grenouilles vertes (un individu ; fig. 62). La migration s'est principalement déroulée à la fin du mois de février et pendant la première moitié du mois de mars. Le pic de migration des Tritons alpestres a été observé le 23 février avec 22 individus sauvés. Le plus grand nombre de Crapauds communs a été observé le 10 mars et celui des Grenouilles rousses le 12 mars avec à chaque fois 3 individus secourus. La seule Grenouille verte a été sauvée le 11 mars (fig. 63).

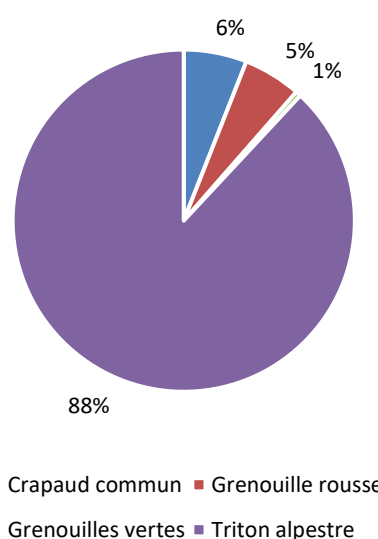


Figure 62 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration n'est pas régulière le long de la barrière ; beaucoup d'amphibiens migrent sur la partie nord-ouest (fig. 64). Il n'est cependant pas possible de prolonger la barrière, car celle-ci s'arrête à la hauteur d'une habitation.

Le nombre de Grenouilles rousses ainsi que de Crapauds communs, n'a pas beaucoup varié au cours des dernières années, mais semble être en baisse depuis la mise en place de la barrière. Le nombre de Grenouilles vertes semble également être en diminution. Après un pic observé en 2021 (20 individus), aucun individu n'a été observé en 2022, 2024 et 2025 et un seul individu a été observé en 2023 et en 2026. Au contraire, les effectifs de Triton alpestre semblent augmenter, après une baisse observée entre 2019 et 2021. Trois Tritons palmés/lobés ont été observés pour la première fois en 2021, cependant aucun individu n'a été sauvé les quatre années suivantes. Il est donc possible que ces trois individus observés en 2021 aient été mal identifiés et qu'il s'agissait de Tritons alpestres (fig. 65).

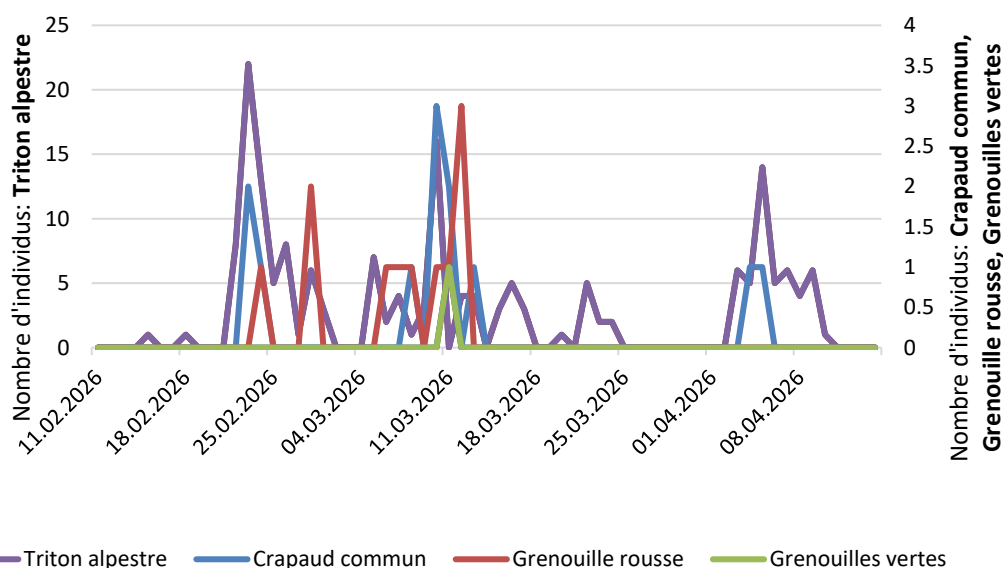


Figure 63 - Nombre d'individus par espèce et par date.

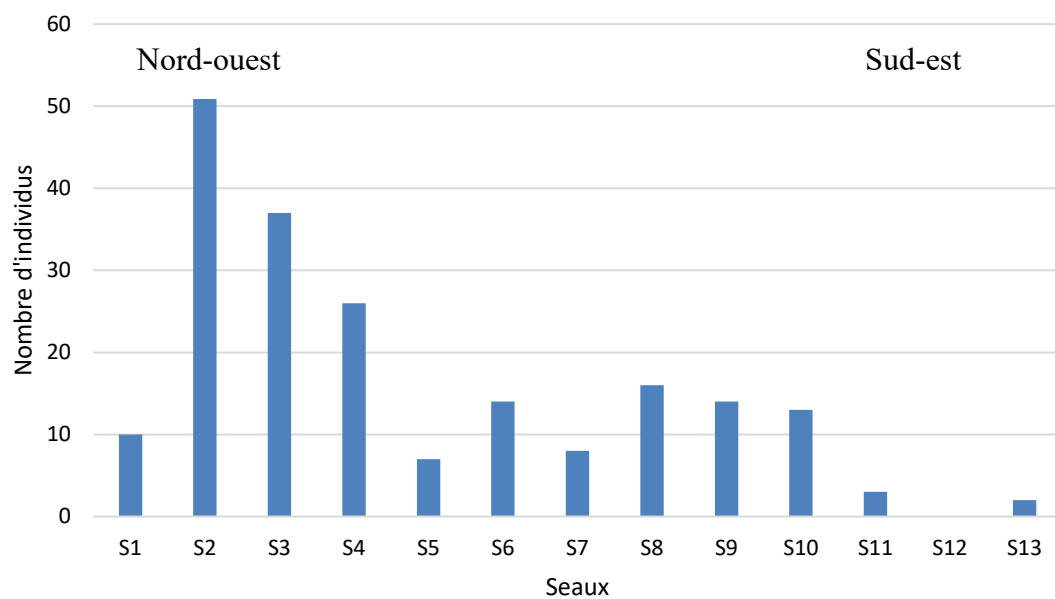


Figure 64 - Nombre d'individus par seau.

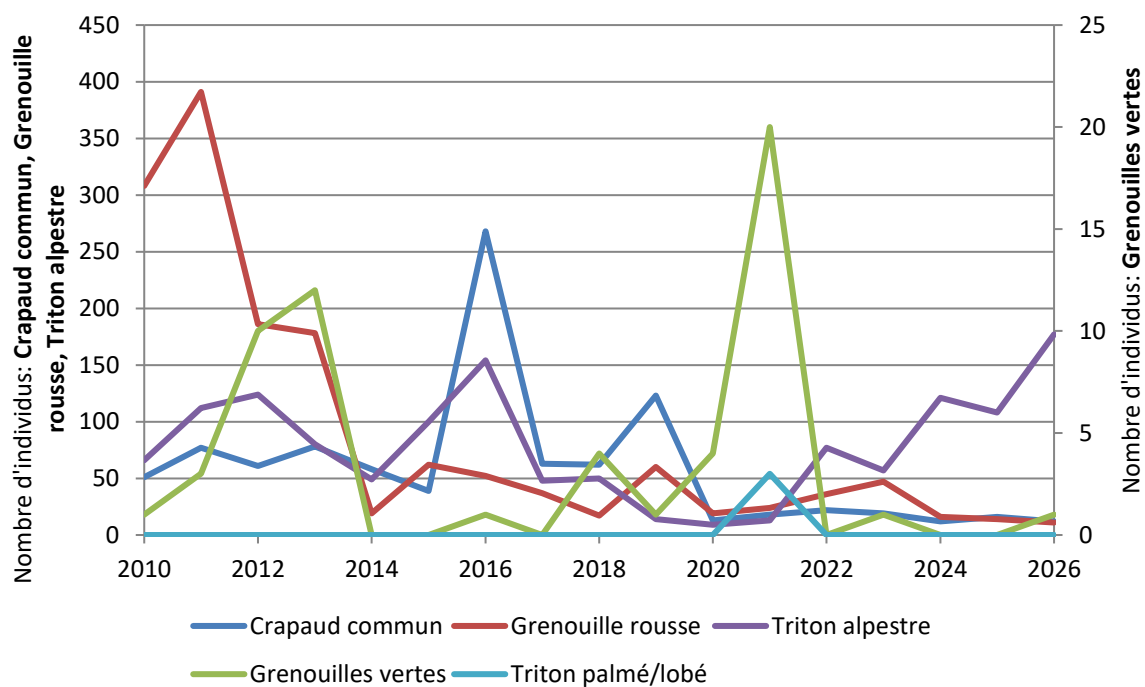


Figure 65 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.14 Villarimboud

Sur les trois espèces présentes sur le site de Villarimboud, le Crapaud commun domine avec 344 individus récoltés, suivi du Triton alpestre (95 individus) et de la Grenouille rousse (5 individus ; fig. 66).

La plupart des Crapauds communs ont migré autour de la fin du mois de février, avec un pic de migration observé le 24 février (72 individus), où les 5 Grenouilles rousses observés à la barrière ont également été secourues. Les Tritons alpestres ont principalement migré pendant la fin du mois de février et le début du mois de mars avec un pic enregistré le 11 mars (19 individus). À l'exception de quelques Crapauds communs et Tritons alpestres, très peu d'individus ont été recensé pendant le mois d'avril (fig. 67).

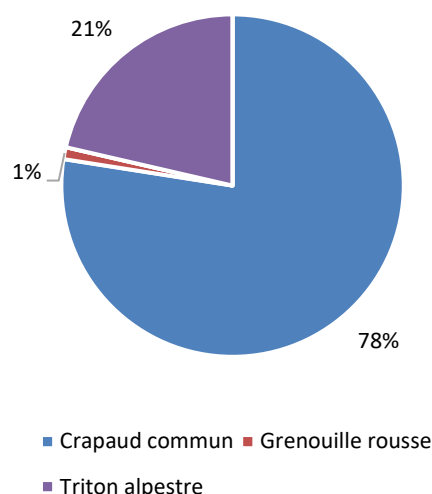


Figure 66 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration est plus importante sur la partie sud et diminue graduellement jusqu'à l'extrémité nord (fig. 68). Mis à part la Grenouille rousse, les effectifs de chaque espèce ont augmenté par rapport à 2025. Contrairement à 2024, en 2025 et 2026 aucun individu de Grenouilles vertes et de Triton palmé a été observé. De manière générale, les effectifs de chaque espèce ont fluctué au cours des années mais, mis à part le Crapaud commun, semblent être en baisse depuis 2020 (fig. 69).

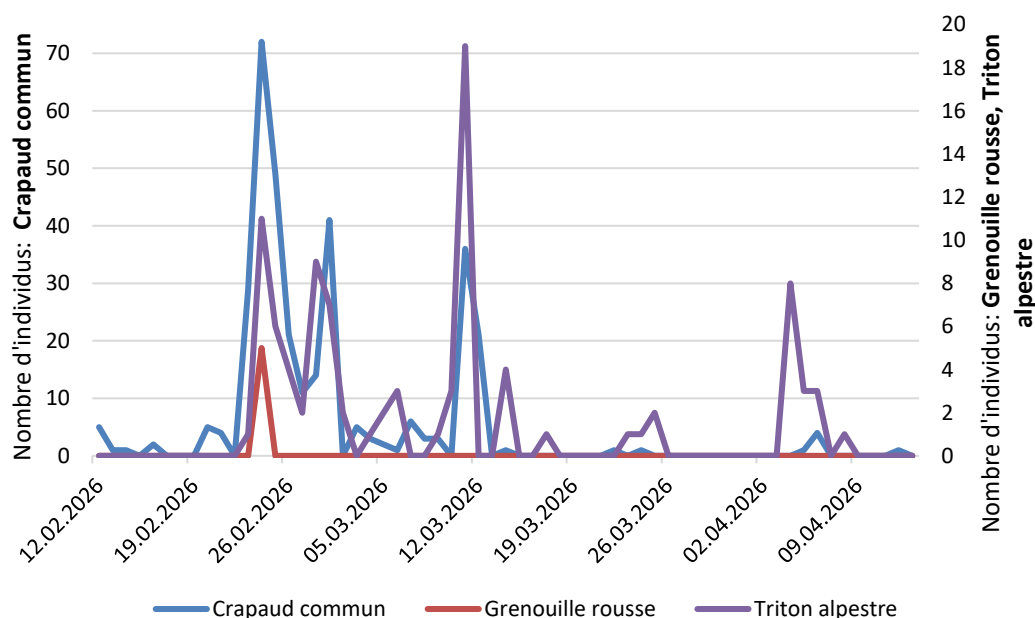


Figure 67 - Nombre d'individus par espèce et par date.

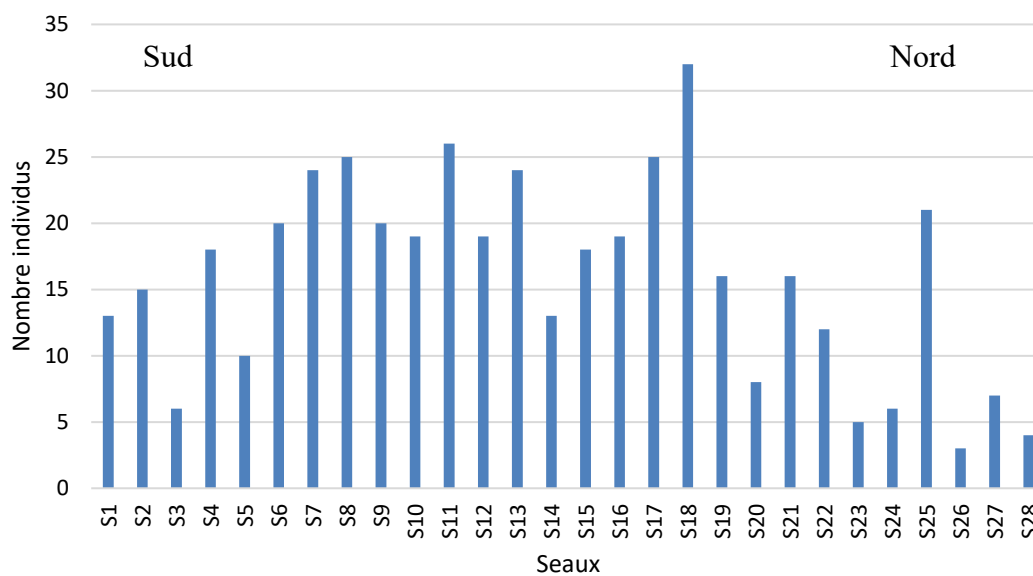


Figure 68 - Nombre d'individus par seau.

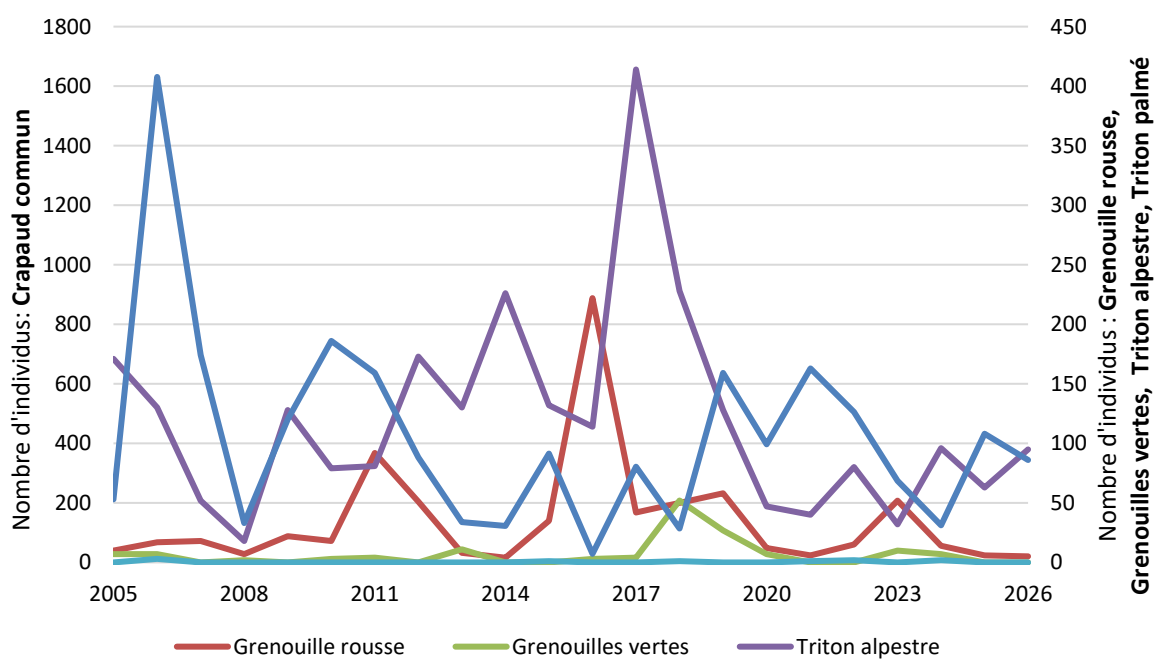


Figure 69 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

2.2.15 Waldegg

Toutes les espèces ciblées par l'action sont présentes à Waldegg. Le Triton palmé/lobé (264 individus) y sont présent en majorité, suivis par le Triton alpestre (122 individus), la Grenouille rousse (18 individus), les Grenouilles vertes (17 individus), le Triton crêté (7 individus) et le Crapaud commun (3 individus ; fig. 70). La plupart de la migration a eu lieu pendant la deuxième moitié du mois de février. Un pic de 47 Tritons palmés/lobés a été observé le 24 février et un pic de 38 Tritons alpestres et 3 Tritons crêtés a eu lieu le 25 février. Les pics de migration des Grenouilles rousses ont été observés le 12 et le 14 avril (2 individus à chaque fois), alors que le pic de Grenouilles vertes a été observé le 11 mars avec 8 individus sauvés. Vu que les Grenouilles vertes migrent principalement à partir de la deuxième moitié du mois de mars et que la plupart des Grenouilles rousses migrent entre le mi-février et la mi-mars, il est possible que les deux espèces aient été confondues (fig. 71).

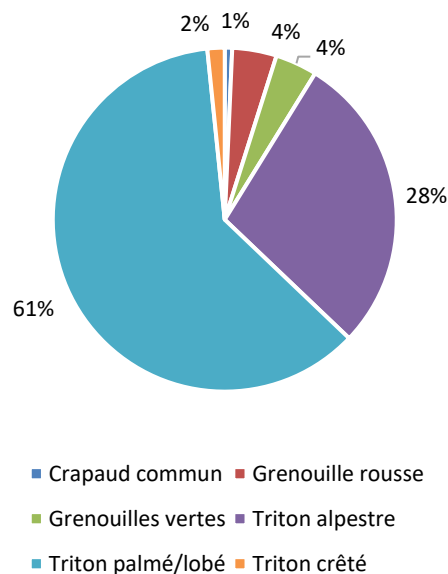


Figure 70 - Abondance relative des espèces présentes.

La migration semble être régulière le long de la barrière (fig. 72). À l'exception du Triton palmé/lobé et du Triton crêté, le nombre d'individus des autres espèces enregistré cette année est le plus bas depuis la mise en place de la barrière en 1993. Le nombre total d'individus sauvés entre 2024 et 2026 (respectivement, 352, 619 et 431 individus) est environ 3 fois plus bas par rapport à 2022 et 2023 (1'363 et 1'433 individus). En général, pendant les dernières années, il semble y avoir une diminution des effectifs de toutes les espèces observées à la barrière. Le Triton crêté est la seule espèce qui est de plus en plus présente depuis la mise en place de la barrière (fig. 73).

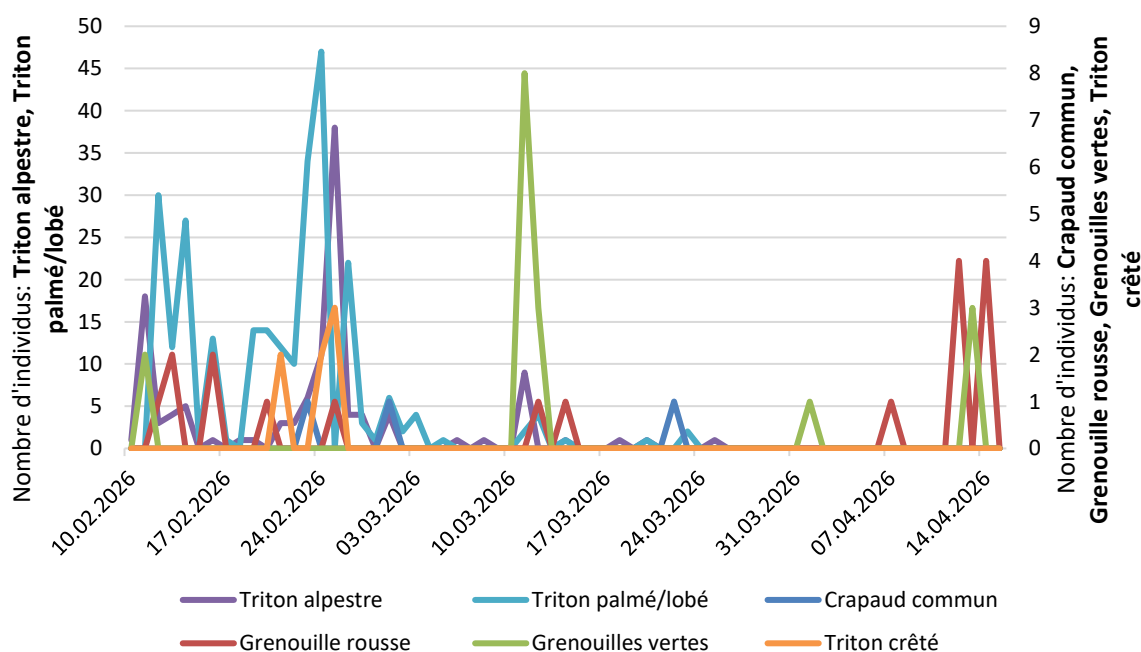


Figure 71 - Nombre d'individus par espèce et par date.

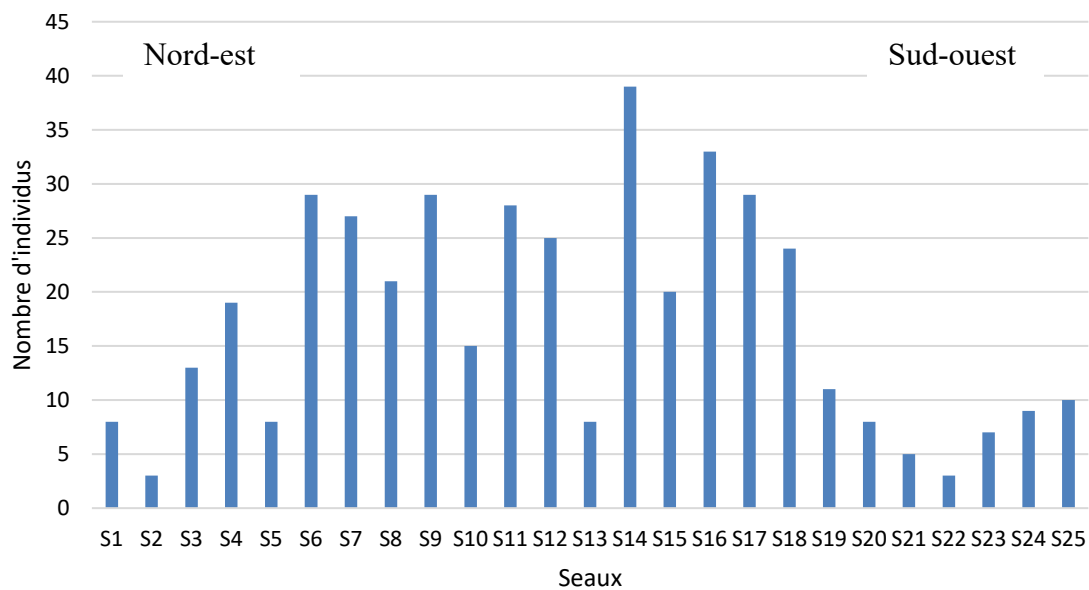


Figure 72 - Nombre d'individus par seau.

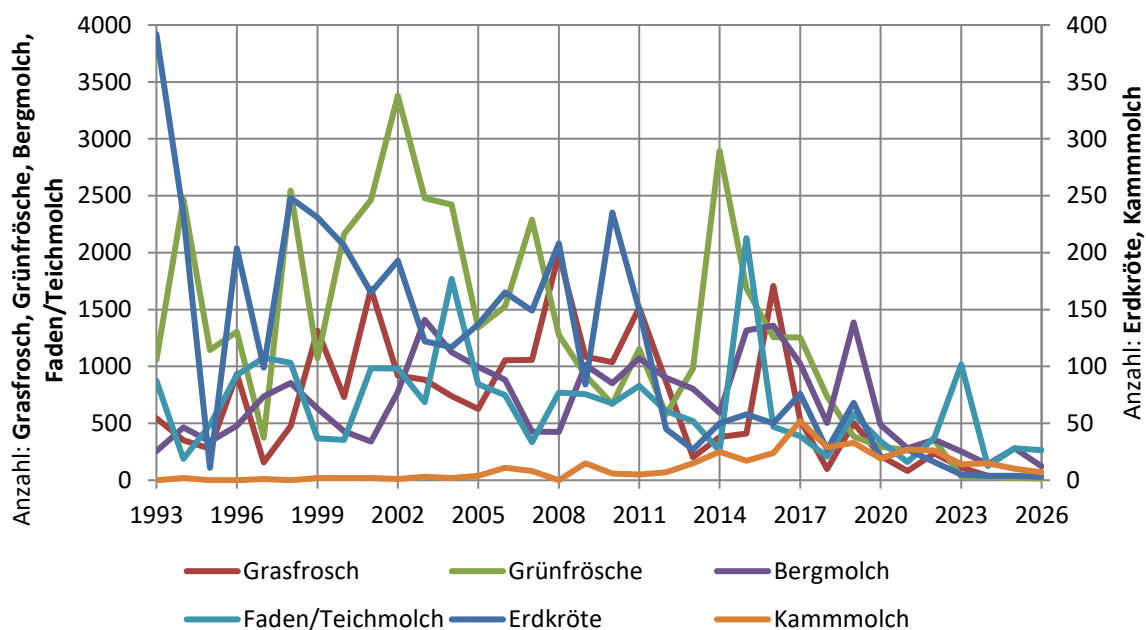


Figure 73 - Evolution des populations depuis la mise en place de la barrière.

3. Discussion

L'action a débuté le 10 février avec la mise en place de la barrière de Waldegg. Le 26 février toutes les barrières étaient montées. Cette année, la migration des amphibiens s'est principalement déroulée lors de trois périodes. La première à la fin du mois de février, la deuxième autour de la moitié du mois de mars et la dernière à la moitié du mois d'avril.

Les précipitations enregistrées autour de la fin du mois de février ont déclenché la première vague de migration. La baisse des températures et l'absence de précipitations qui a caractérisé la première partie du mois de mars a freiné la migration, qui a ensuite repris vers la moitié du mois, lorsque les températures ont augmenté à nouveau. Des températures mites avec quelques précipitations ont également caractérisé la première partie du mois d'avril, ce qui a permis une dernière petite vague de migration avant le démontage des barrières qui a commencé le 8 avril et s'est terminé le 20 avril avec les deux barrières au Lac Noir. En raison du faible nombre d'individus sauvés pendant le mois d'avril, on ne devrait pas s'attendre à ce que de grandes quantités d'amphibiens aient migré après le démontage des barrières.

Concernant le déroulement de la migration, de variations entre les espèces sont observées. La plupart des anoues (grenouilles et crapauds) ont migré par pics entre la fin du mois de février et la première moitié du mois de mars. Au sein de ces derniers, un décalage de migration est notable ; les pics de migration des Grenouilles rousses ont généralement eu lieu durant les premières semaines de l'action (mi-février et début mars), tandis que les Grenouilles vertes migrent en nombre principalement à partir du mois d'avril, quand les conditions météorologiques (température et précipitation) le permettent. Cette année, un très faible nombre de Grenouilles vertes a été sauvé à toutes les barrières. Cela peut être dû à la forte diminution de la migration, observée à partir du mois d'avril. Les Tritons, quant à eux, ont migré sur une période plus étalée tout au long de l'action, avec pourtant une plus forte migration pendant le mois de mars.

Cette année, un plus grand nombre de Grenouilles rousses a été sauvé par rapport à 2025. Cela peut être expliqué par l'anticipation d'une semaine du début de la pose des barrières. Un faible nombre de Grenouilles vertes semble être enregistré à la plupart des barrières depuis 2022. Cela peut être dû à des conditions météorologiques défavorables qui bloquent souvent la migration pendant la deuxième partie de l'action. Les Tritons, quant à eux, ont migré sur une période plus étalée tout au long de l'action. De manière générale, les effectifs des différentes espèces subissent des variations d'une année à l'autre ce qui rend difficile l'évaluation de l'état des populations.

La problématique de détermination de certaines espèces est connue pour légèrement fausser les résultats. Les juvéniles de la Grenouille rousse et des Grenouilles vertes se ressemblent fortement, ce qui conduit parfois à des déterminations erronées. La différence entre le Triton palmé et le Triton lobé est aussi sujette à confusion, surtout chez les femelles ; c'est pourquoi ces deux espèces ne sont pas différenciées lors des relevés. La détermination du Triton crêté, espèce la plus rare du canton étant ciblée par l'action, peut également être sujette à confusion du fait de sa ressemblance avec certains Tritons lobés. Cependant, à l'âge adulte, les deux espèces peuvent être distinguées par leur différence de taille. Le Triton crêté mesure entre 12 et 18cm, alors que le Triton lobé ne dépasse pas les 9cm de long. Afin d'assurer la détermination

correcte des Tritons crêtés, les bénévoles pensant être en présence de l'un d'eux peuvent fournir une photo de l'animal au SFN pour que la détermination soit validée par un spécialiste.

Cette année encore, le nombre d'individus et la composition en espèces ont beaucoup varié entre les barrières. Ces différences peuvent être expliquées par des caractéristiques propres à chaque site. Par exemple, la présence de prédateurs tels que les poissons, l'exposition, la végétation ou l'altitude sont des facteurs importants expliquant la présence ou l'absence de certaines espèces. La présence de poissons dans de nombreux plans d'eau est problématique et a un grand impact sur les populations d'amphibiens. Cette présence est souvent due au relâcher de poissons d'aquarium, poissons rouges principalement. À noter que la couleur rouge est due à une sélection et que la couleur se perd au fil des générations. Une fois les poissons installés, il est très coûteux, et souvent impossible techniquement, de les retirer du plan d'eau.

La problématique de l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires sur les couloirs de migration est constamment abordée avec les agriculteurs concernés. Lorsque les surfaces traversées par les amphibiens sont des herbages (prairies ou pâturages), il est relativement facile de convaincre l'agriculteur de décaler les apports de fumure avant ou après la migration des amphibiens. En revanche, lorsque ces surfaces sont exploitées en grandes cultures (céréales, colza, etc.), les soins aux cultures sont difficilement conciliables avec les mesures de protection demandées. Les pertes sur les rendements escomptés sont jugées trop conséquentes, rendant souvent les adaptations souhaitées inapplicables. Sur demande du canton de Fribourg, un type de surface de promotion de la biodiversité (SPB) spécifique à la région (type 16) est maintenant reconnu par l'Office fédéral de l'agriculture. Valable pour une durée de cinq ans, cette contribution permet d'indemniser les exploitants se conformant aux restrictions demandées par le SFN. Les premières conventions ont été établies en 2019 à Seedorf, Magnedens, Villarimboud, Grandsivaz et à La Neirigue. En 2025, des nouvelles conventions ont été établies pour la première fois à la barrière des Bugnons, et ont été reconduites en 2026. Le prolongement de ces contrats va être discuté. Fribourg est le premier canton où une mesure agricole spécifique aux amphibiens est reconnue au niveau fédéral.

Afin de protéger les amphibiens contre les prédateurs une fois la route traversée, des caisses à pommes remplies de feuilles et de branches ont été installées là où aucune structure naturelle (haie, forêt) ou tas de branches ne sont mis en place par les exploitants. Les barrières concernées sont Les Bugnons, Echarlens, Grandsivaz, La Neirigue, Lentigny, Villaraboud et Villarimboud. Les feuilles sont importantes pour protéger les amphibiens des prédateurs et de la dessiccation, il est donc important de ne pas les enlever des cages et de s'assurer que les bénévoles et les propriétaires de terrain comprennent l'utilisation de ces dernières. Afin de faciliter la pose des amphibiens sous les caisses lors des pics de migration, un couvercle a été créé en haut des cages. Cela permet de déposer les amphibiens à l'intérieur de la caisse, sans que les feuilles ne sortent et que les amphibiens ne soient écrasés.

Ces dernières années, aucune barrière n'a été détruite pour créer des chemins d'accès supplémentaires aux champs jouxtant les barrières. La communication avec les exploitants semble s'être améliorée. En effet, les barrières sont toujours montées avec l'accord des exploitants et en gardant les intérêts de ces derniers en tête, leur but étant de stopper les amphibiens en gênant le moins que possible, l'accès aux terres. À certains endroits, du fumier est parfois épandu avant le démontage de la barrière. La communication et les négociations

avec les agriculteurs doit donc se poursuivre dans les actions futures, afin de minimiser les conflits.

L'intérêt de la population pour l'action de sauvetage des amphibiens semble toujours s'accroître. Cette année encore, plusieurs nouveaux bénévoles ont manifesté leur intérêt à s'investir dans la sauvegarde de ces espèces. De même, le nombre de demandes de la part des écoles pour la participation à une matinée de sauvetage, semble avoir augmenté ces dernières années. Ceci est encourageant et pourrait permettre la poursuite d'autres projets dans le cadre de l'action de sauvetage des amphibiens dans les années à venir.

Grâce au travail mené par les bénévoles, de précieuses informations sont récoltées quant aux espèces présentes sur chaque site. Ces données peuvent être utilisées dans le cadre d'élaboration de plans de gestion de certains biotopes, notamment pour la mise en place d'actions visant à conserver certaines espèces. Toutes les observations que les bénévoles ont effectué lors des relevés, ainsi que les statistiques des barrières à amphibiens de toute la Suisse, sont consultables sur la page internet « [Sites de migrations de batraciens en Suisse](#) » d'info fauna. Toute autre observation d'amphibiens en Suisse peut être communiquée sur le site internet de webfauna (www.webfauna.ch), à condition que l'observateur ou l'observatrice soit certain de la détermination. En cas de doute, une photo peut être envoyée au SFN.

4. Perspectives

La collaboration avec les exploitants agricoles doit être poursuivie. En effet, il y a 20 ans, la grande partie de la migration était déjà terminée lorsque l'herbe commençait à pousser. Ces dernières années, à la suite des températures plus élevées enregistrées plus tôt dans la saison, la végétation pousse également plus tôt. Cela encourage les exploitants agricoles à mettre des engrais et sortir le bétail lorsque les barrières sont encore en place. Les conflits entre la migration des amphibiens et l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires doivent donc continuer à être minimisés et réglés. La mise en place de systèmes de protection permanents (tas de branches ou caisses à pommes) contre les prédateurs diurnes devrait à nouveau être prévue sur tous les sites, mis à part ceux où les amphibiens peuvent être déposés dans une haie (Ferpicloz nord, Enney), en forêt (Waldegg) ou directement aux abords du biotope (Magnedens, Rohrmoos).

La migration des amphibiens semble commencer de plus en plus tôt dans la saison. C'est pourquoi, cette année, le début de la pose des barrières a été anticipée d'une semaine par rapport à 2025. Étant donné que la première vague de migration a été enregistrée peu après la pose des barrières, l'anticipation de la pose à la deuxième semaine de février va probablement être maintenue pour 2027.

Une collaboration a été établie pour la deuxième fois cette année avec la Corporation forestière Glâne-Farzin, pour l'installation et le démontage des barrières aux sites des Bugnons, La Neirigue, Villaraboud et Villarimboud. Au vu des résultats positifs de cette expérience, une reconduction de la collaboration est envisagée pour 2027.

Les barrières des Bugnons et de Lentigny ont été installées pour la deuxième fois cette année. En vue du grand nombre d'amphibiens observés et de l'engagement de nombreux nouveaux

bénévoles, les deux barrières seront réinstallées en 2027. Depuis plus de dix ans, à la barrière de Lehwil, les amphibiens étaient déposés de l'autre côté de la route par un seul bénévole, sans identification. Comme cette méthode ne permet pas d'effectuer un suivi des populations adéquat et qu'il semble que le nombre d'individus sauvés soit en baisse au fil des années, la barrière n'a pas été installée cette année. La possibilité d'interventions ponctuelles lors de nuits avec une migration massive pourrait être envisagée pour l'année prochaine.

À la suite de plusieurs signalements de tritons retrouvés desséchés dans les seaux, une éponge humide a été placée au fond de chaque seau pour la première fois en 2026. Cela permet de limiter les effets de la sécheresse et offre une cachette aux amphibiens piégés. Cette mesure s'est révélée efficace sera reconduite en 2027.

Une autre nouveauté introduite en 2026 a consisté à remplacer les bâtons par des cordes dans les seaux des barrières de Courlevon, Ferpicloz, Grandsivaz, Lentigny, Magnedens, Seedorf et Waldegg. Cette modification facilite le travail des bénévoles lors de la collecte des amphibiens et évite que les bâtons soient oubliés à l'extérieur des seaux. Toutefois, des tritons ont été observés à plusieurs reprises en train d'escalader les cordes, ce qui pourrait leur permettre de sortir des seaux. En outre, les variations des conditions météorologiques ont modifié la position de certaines cordes, qui ne touchaient plus le fond des seaux. Les insectes et les petits mammifères accidentellement piégés ne pouvaient alors plus s'en servir pour sortir des seaux. L'utilisation de cordes plus fines et plus souples sera étudiée pour la saison 2027.

Régulièrement, des personnes signalent des sites critiques où des amphibiens sont écrasés sur la route. Ces observations sont précieuses et permettent au SFN d'analyser si la pose de nouvelles barrières serait judicieuse. Le SFN encourage donc toutes les personnes effectuant de telles observations à les communiquer à l'adresse e-mail suivante : sfn@fr.ch, en précisant la date, l'heure, le tronçon concerné, le nombre d'individus écrasés et, si connu, le sens de migration.

5. Remerciements

Afin que l'action de sauvetage des amphibiens soit une réussite, il est indispensable de pouvoir compter sur différents acteurs que le SFN, section nature et paysage, tient à remercier.

Merci aux propriétaires et aux exploitants pour leur accord à la mise en place des barrières sur leurs parcelles.

Nous remercions aussi les différentes équipes de montage et démontage des barrières : le VAM sous l'encadrement de Eric Darioly, les requérants d'asile du canton de Fribourg encadrés par l'ORS Service AG ainsi que la Corporation forestière Glâne-Farzin.

Nous remercions les responsables des différentes barrières, Giorgia Ferretti, Noémie Kilchoer, Léa Megali et Stefan Steuri ainsi que le correspondant régional d'Info fauna Adrian Aebischer.

Et un grand merci à l'ensemble des bénévoles assurant le transfert des amphibiens, leur détermination, ainsi que leur comptage sur les différentes barrières :

Les Bugnons : Nicole Andrey-Bochud, Joël Bach, Sandra Beauboucher-Couteau, Pierre Monferini, Janine Mossu, Michel Sessa, Dorothea Sullivan et Florence Zosso.

Courlevon : Christian et Dominique Gilliéron, Freya Harvey, Christine Kaltenrieder, Martin Leu, Brigitte Reichenbach, Bénédicte Rousset, Véronique Savoy, Aline Schneuwly et Sonja Sutter.

Echarlens : Joël Bach, François Blanc, George Fossard, Laura Hyde, Véronique Jacquat-Schmitz, Gilbert Monnairon, Janine Mossu, Nicole Neustadt, Linda Philipona et Marlène Salmon.

Enney : Alexandre Bouchet, Alice Conçu, Philippe Ecoffey, Isabelle Fragnière, Patricia Fragnière, Patricia Jacoby, Ludivine Jordan, Flaminia Murith-Huguenin, Grégoire Pasquier, Suzanne et René Reiser, Jessica Tiago et Caitlin Aiston Valloton.

Ferpicloz : Catherine Brand, Raphaël Brenta, Alain Grossrieder, Marie-Claire Hayoz, Aurélien Mazzonato, Anna Munt, Rachel Rumo, Fabien Schmitt, Bettina Steinmann.

Grandsivaz : Vincent Adamo, Anita Balz, Ingrid Crausaz, Christine Golay-Jay, Stéphane Hermann, Fanny Morel, Esther Progin, Alessia Pueroni Ruffieux, Leo Richard, Gisèle Sautaux, et Sophie Singh.

La Neirigue : Sandra Beauboucher-Couteau, Caroline Betto, Stéphanie De Mesmaeker, Evelyne Froidevaux, Eva Maier, Pierre Moncalvo, Danielle et Marcel Pasquier et Patrice Pittet.

Lentigny : Bernard Cuty, Marie Gasser, Anne-Marie Macheret-Zbinden, Alain Niclass, Julien Pedersin, Marianne Radermecker, Marc-Antoine Sauthier, Violette Tobler, Alain Vorpe et Marilyn Schönmann.

Magnedens : Nicolas Fasel, Philippe Gavillet, Anne Jaquier, Stefaine et Dario Käser, Matthieu Raemy, Christiane et Elias Rossier, Grégoire Schaub, Nadine Seveno et Catherine Vonlanthen.

Rohrmoos et Schwarzsee : Michel Aebischer, Ursula Anna, Rudolf Anliker, Franz Engel, Andrea Fahrni, Christine Gehring, Dania et Marc Jacquement, Karin Riedo, Pascal Riedo, famille Roschy, Anne Klauser et Patricia et Erwin Vonlanthen.

Seedorf : Mirielle Arnold, Noemie Auer, Catherine Barblan, Alexandra Freiburghaus, Laura Gasser, Priscilla Gisler, Catherine Nusbaumer, Létizia Scarfo et Magali Schmid.

Villaraboud : Dominique Anna, Dominique Bastian, Sandra Beauboucher-Couteau, Marie-Claude Geoffray-Krattinger, Christian Maillard et Christine Tendall.

Villarimboud : Dominique Bastian, Danielle Chassot, Marie-Claude Geoffray-Krattinger, Marguerite et Michel Jordan, Odile Joye, Alessandro Puoti, Manu et Jess Schaller, Isabelle Sudan et Isabelle Volery.

Waldegg : Roland Bächler, Francesca Cheda, Mariana Cruz, Emanuel Egger, Jeannine Engel Weihs, Philippe Geyer, Joëlle Minder, Anita Perler, Bénédicte Rousset, Michelle Schneuwly, Yvonne Schneuwly, Jacques Studer et Doris Vonlanthen.

Textes

Giorgia Ferretti

Photographies

Couverture : Grenouille rousse, Nicole Caola

Renseignements

Service des forêts et de la nature (SFN)

Section nature et paysage

Route du Mont Carmel 5, 1762 Givisiez

T +26 305 23 43

sfn@fr.ch , www.fr.ch/sfn

Juin 2026